

Rapport de gestion

Le 5 février 2013

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats opérationnels et à la situation financière de Yellow Média Limitée et de ses filiales pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011. Ce rapport doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités et aux notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les informations supplémentaires figurent à la section « Rapports financiers » du site Web de la Société, à l'adresse www.ypg.com. Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment notre notice annuelle, veuillez visiter le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

L'information financière présentée dans le présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS) pour les états financiers, et les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

L'information et les valeurs auditées liées aux IFRS fournies dans le présent rapport de gestion ont été préparées selon les normes et les interprétations actuellement publiées et en vigueur à la clôture de notre période de présentation de l'information financière, soit le 31 décembre 2012.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre/nos », la « Société », « Yellow Média » et « GPJ » désignent Yellow Média Limitée et ses filiales (notamment Financement YPG inc. [auparavant Yellow Média inc.], Groupe Pages Jaunes Corp., Mur à Mur Média inc. (« Mur à Mur »), YPG (USA) Holdings, Inc. et Yellow Pages Group, LLC, [ces deux derniers étant collectivement appelés YPG (États-Unis)]. Après la conclusion de la vente de la Société Trader en juillet 2011, la direction a réévalué ses secteurs opérationnels et en est venue à la conclusion que le secteur Annuaire, qui se rapporte à nos activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'à nos solutions marketing de performance et aux publications sur l'immobilier, est le seul secteur opérationnel de la Société.

Le 20 décembre 2012 (la « date d'entrée en vigueur »), Yellow Média Limitée a mis en œuvre une opération de restructuration du capital (la « restructuration du capital »).

La nouvelle société, Yellow Média Limitée, a été constituée dans le but de mettre en œuvre la restructuration du capital. Dans le cadre de la restructuration du capital, Yellow Média Limitée a émis de nouvelles actions ordinaires (les « nouvelles actions ordinaires ») et des bons de souscription d'actions (les « bons de souscription d'actions ») pour le compte de Yellow Média inc. et elle est devenue la société mère de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a changé son nom pour Financement YPG inc.

Les éléments clés de la restructuration du capital sont les suivants :

- l'échange de la facilité de crédit (la « facilité de crédit ») et des billets à moyen terme (les « billets à moyen terme ») (collectivement, les « créances non garanties de premier rang ») de la Société, soit une tranche de 1 772,7 M\$ de sa dette, contre une combinaison de ce qui suit :
 - 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % échéant en 2018 (les « billets garantis de premier rang »);
 - 100 M\$ de débetures échangeables non garanties subordonnées de premier rang échéant en 2022 dont les intérêts sont payables en espèces à 8,0 % ou en débetures supplémentaires à 12,0 % (les « débetures échangeables »);
 - 23 062 943 nouvelles actions ordinaires, soit 82,5 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation;
 - 275 M\$ en espèces.
- l'échange des débetures convertibles existantes contre une combinaison de ce qui suit :
 - 7,5 M\$ de débetures échangeables;
 - 497 852 nouvelles actions ordinaires, représentant 1,8 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 484 487 bons de souscription d'une durée de 10 ans visant l'acquisition de nouvelles actions ordinaires au prix d'exercice de 28,16 \$, représentant au total 1,7 % des nouvelles actions ordinaires.
- l'échange des actions privilégiées et des actions ordinaires existantes de la Société contre une combinaison de ce qui suit :
 - 4 394 282 nouvelles actions ordinaires, représentant 15,7 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 2 511 019 bons de souscription d'une durée de 10 ans visant l'acquisition de nouvelles actions ordinaires au prix d'exercice de 28,16 \$, représentant au total 9 % des nouvelles actions ordinaires.

Se reporter à la section 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », de ce rapport de gestion pour une description de la restructuration du capital.

Information prospective

Notre structure de présentation des résultats reflète la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation du rendement. Le présent rapport de gestion comprend des affirmations au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats opérationnels et des activités de GPJ. Ces déclarations sont considérées comme « prospectives » puisqu'elles sont basées sur nos attentes actuelles au sujet de nos activités, sur les marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur diverses estimations et hypothèses.

L'information et les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Pour formuler certaines déclarations prospectives, nous avons supposé que nous réussirons à poursuivre la mise en œuvre de notre plan d'affaires, que nous serons en mesure d'attirer et de conserver du personnel clé afin d'occuper des postes clés, que nos produits et services seront en forte demande dans les secteurs dans lesquels nous les vendons, soit les secteurs des annuaires, des médias numériques et de la publicité, que la baisse des produits tirés des médias imprimés ne s'accroîtra pas au-delà de ce qui est actuellement prévu, que la croissance des produits en ligne ne sera pas plus lente que ce qui est actuellement prévu et que la conjoncture économique ne se détériorera pas au-delà des niveaux prévus. L'information et les déclarations prospectives sont également fondées sur l'hypothèse qu'aucun des facteurs de risque indiqués pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats prévus décrits dans l'information et les déclarations prospectives ne se concrétisera.

Dans ce rapport de gestion, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'usage de termes comme « chercher à », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « objectif », « avoir l'intention de », « devoir », « planifier », « prédire », « s'efforcer de », « viser », et autres verbes ou expressions semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel. Elles reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et le rendement opérationnel à venir et valent uniquement à la date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives traitent d'un grand nombre de risques et d'incertitudes; elles ne devraient pas être considérées comme des garanties des résultats ou du rendement futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces résultats ou ce rendement seront atteints. Un certain nombre de facteurs pourraient faire différer considérablement les résultats ou le rendement réels de ceux indiqués dans les déclarations prospectives, y compris les facteurs mentionnés aux sections du présent rapport de gestion intitulées « Une forte concurrence pourrait réduire la part du marché de la Société et avoir une incidence défavorable importante sur cette dernière, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « Une diminution plus marquée que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société d'améliorer et d'augmenter ses produits numériques et nouveaux médias pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunts ou par actions ou de refinancements pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'importance de la dette de la Société pourrait nuire à ses efforts en vue de refinancer ou de réduire sa dette et avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre elles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société de protéger correctement et de maintenir ses marques de produits et ses marques de commerce et la contrefaçon de ces dernières par des tiers pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par des portails Internet, des moteurs de recherche et des sites Web individuels pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communications de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La Société pourrait devoir comptabiliser des charges pour dépréciation supplémentaires » de la rubrique « Risques et incertitudes ». D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle ne juge pas importants pour l'instant pourraient également avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière ou la performance financière de la Société. Bien que les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion soient fondées sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes aux déclarations prospectives et avise les lecteurs qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Ces déclarations prospectives sont présentées à la date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour ou à les réviser en fonction de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances, sous réserve d'une obligation imposée par les lois sur les valeurs mobilières.

Définitions nécessaires à la compréhension de nos résultats

Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)

Nous faisons état de notre BAIIA (bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales). Le BAIIA n'est pas une mesure du rendement définie par les IFRS et il n'est pas considéré comme un substitut du bénéfice opérationnel (de la perte opérationnelle) ou du bénéfice net (de la perte nette) pour mesurer le rendement de GPJ. La définition du BAIIA n'est pas normalisée; il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Le BAIIA ne devrait pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte de l'incidence des variations du fonds de roulement, de l'impôt, des paiements d'intérêts, des dépenses d'investissement, des réductions du capital de la dette ainsi que d'autres rentrées et sorties de fonds, qui sont présentées à la page 25 de ce rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les IFRS largement utilisée à titre d'indicateur de la performance financière. Ils ne doivent pas être considérés comme substitut des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles provenant des activités poursuivies, tels qu'ils sont présentés en vertu des IFRS, déduction faite d'un ajustement pour tenir compte des dépenses d'investissement.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

1. Activités, mission, stratégie et capacité à produire des résultats
2. Résultats
3. Situation de trésorerie et sources de financement
4. Flux de trésorerie disponibles
5. Hypothèses critiques
6. Risques et incertitudes
7. Contrôles et procédures

1. Activités, mission, stratégie et capacité à produire des résultats

Activités

Yellow Média est un chef de file en matière de médias et de solutions marketing qui offre ses services aux petites et aux moyennes entreprises (PME) partout au Canada. La Société offre aux entreprises des services personnalisés de consultation en marketing et donne accès à des produits de marketing, notamment à des solutions de recherche, à des sites Web ainsi qu'à des solutions Pages Jaunes en matière de médias imprimés, en ligne et mobiles. Les coordonnées d'entreprise locale de nos annonceurs sont publiées, commercialisées et distribuées au moyen de propriétés détenues ou exploitées et au moyen d'autres réseaux de recherche locale. Grâce à Mediative, fournisseur de publicité numérique et de solutions marketing à l'intention des agences et des annonceurs à l'échelle nationale, Yellow Média est aussi un chef de file au pays dans le domaine de la publicité numérique. Dans la présente section, nous donnons un aperçu de nos activités et de nos priorités actuelles.

Nous offrons des services à environ 309 000 entreprises locales par l'intermédiaire de notre effectif de vente partout au Canada, qui se compose d'environ 1 100 conseillers-médias, y compris le personnel de soutien aux ventes.

Nous détenons et exploitons certains des principaux médias et publications au Canada, notamment les annuaires Pages Jaunes^{MC}, PagesJaunes.ca^{MC}, Canada411.ca^{MC}, Canpages.ca^{MC} et RedFlagDeals.com^{MC}. Nos destinations en ligne rejoignent quelque 9 millions de visiteurs uniques chaque mois. PagesJaunes.ca^{MC} est aussi accessible sur appareils mobiles par l'intermédiaire de diverses applications de recherche mobile pour le BlackBerry^{MC}, l'iPhone^{MC} et l'iPad^{MC} d'Apple, Windows Mobile^{MC} et Android^{MC}. La Société détient et exploite d'autres applications de recherche mobile, notamment ShopWise, Urbanizer et RedFlagDeals, ainsi qu'une interface de programmation d'applications publiques grâce à YellowAPI.com. YellowAPI compte une liste de 1,5 million d'entreprises canadiennes et présente du contenu amélioré sur plus de 300 000 entreprises. Nos applications de recherche mobile permettant de trouver des entreprises et des occasions dans les marchés locaux ont été téléchargées plus de 5 millions de fois.

En outre, nous sommes l'éditeur officiel des annuaires de Bell Canada (« Bell »), de TELUS Communications inc. (« TELUS »), de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant »), de MTS Allstream inc. et d'un certain nombre d'autres entreprises de téléphonie titulaires qui détiennent des parts de marché de premier plan dans leurs territoires respectifs. En 2012, nous avons publié plus de 375 annuaires téléphoniques imprimés différents qui ont un tirage total d'environ 18 millions d'exemplaires.

Les utilisateurs consultent nos annuaires pour leur contenu local riche et diversifié, ce qui génère des appels, des visites et des clics pour nos annonceurs.

Mission

Notre mission consiste à favoriser la nouvelle économie de quartier et à mettre en communication les consommateurs et les entreprises comme jamais auparavant. Ainsi, nous cherchons à contribuer activement au succès de chacun des marchands locaux avec lesquels nous nous associons et à offrir à chacun de nos partenaires d'affaires des programmes de marketing de grande valeur qui répondent à leurs besoins et à leurs objectifs particuliers.

Stratégie

Notre stratégie consiste toujours à tirer parti de nos médias et de nos solutions marketing multiplateformes, à améliorer les services pour nos annonceurs, à accroître le trafic sur notre réseau de propriétés et à améliorer l'expérience client. Nous nous concentrons sur la poursuite de la transformation de notre entreprise, autrefois axée sur les annuaires imprimés, en une société de technologie et de médias numériques de premier plan qui offre des solutions marketing aux PME partout au Canada. Par conséquent, notre objectif est d'être :

- la première destination locale pour les consommateurs au Canada;
- le partenaire de choix pour les petites et moyennes entreprises au Canada;
- le chef de file du secteur du numérique au Canada.

Alors que nous investirons davantage dans notre transformation, nous continuerons de maximiser notre efficacité opérationnelle et en évaluant constamment notre structure de coûts afin de rester concurrentiels.

Pour un examen de la progression et des résultats relatifs aux priorités définies pour 2012, se reporter à la section 2, « Résultats ».

Pour 2013, nos priorités sont directement liées à notre promesse aux consommateurs, laquelle vise à offrir :

- la bonne valeur – mettre à la disposition de nos annonceurs des conseillers avisés qui leur fourniront des programmes de marketing offrant une réelle valeur;
- les bons produits – offrir à nos annonceurs la gamme optimale de produits de marketing numérique en constante évolution;
- la bonne exécution et la bonne expérience client – assurer une exécution sans faille des campagnes de marketing de nos annonceurs et offrir une expérience client globale supérieure;
- le bon bassin de consommateurs – permettre à nos annonceurs de cibler et de rejoindre des consommateurs locaux pertinents.

La bonne valeur

La Solution 360° Pages Jaunes est cruciale pour permettre à nos annonceurs d'être rejoints par les bons consommateurs, de façon à leur permettre de gérer leurs affaires et d'en assurer l'expansion. Pour favoriser l'exécution réussie de la Solution 360° Pages Jaunes, nous améliorerons les formations et les outils de vente existants et nous mettrons à la disposition de nos annonceurs des conseillers avisés capables d'élaborer des programmes de marketing de grande valeur. En 2013, nous continuerons également de démontrer notre valeur grâce à Pages Jaunes Analytique. Cet outil d'analyse du rendement procure un précieux aperçu des campagnes des annonceurs et leur permet d'accéder à des statistiques en ligne sur les visites, les clics, les tendances en matière de trafic et plus encore.

Les bons produits

Nos annonceurs ont droit à la gamme optimale de produits pour répondre à leurs besoins en marketing de quartier plus avisé. En 2013, nous lancerons des produits et services distincts pour nos différents secteurs d'annonceurs en mettant continuellement l'accent sur nos grands annonceurs locaux. Nous lancerons également de nouveaux produits de placement mobiles et nous industrialiserons notre gamme de produits Avantage numérique^{MC}. Avantage numérique^{MC} établit et optimise la présence numérique d'une entreprise en déterminant les étapes nécessaires pour maximiser les occasions d'affaires qualifiées au moyen de divers canaux numériques, tout en offrant notre niveau le plus élevé de soutien et de service à nos clients. Puisque 94 % de nos annonceurs continuent d'annoncer dans nos produits imprimés, nous continuerons également d'évaluer les nouvelles solutions de rechange aux produits imprimés et de mettre en œuvre de nouveaux formats d'annuaires.

La bonne exécution et la bonne expérience client

Nos annonceurs méritent une exécution sans faille de leurs campagnes de marketing et une expérience client globale supérieure. Notre stratégie visant à améliorer notre exécution et l'expérience client consiste à tirer parti de la nouvelle technologie pour nous assurer que nous ayons des solutions efficaces, évolutives et durables en place. En 2013, nous prévoyons mettre en œuvre de nouveaux flux des travaux des entreprises afin d'assurer l'excellence opérationnelle pour l'exécution des commandes. Une nouvelle stratégie de vente de première ligne et un ensemble d'outils simplifiés seront également mis en œuvre pour améliorer l'efficacité de notre équipe de vente.

Le bon bassin de consommateurs

Le succès de nos annonceurs repose sur leur capacité d'attirer des consommateurs locaux pertinents. En 2013, nous élargirons la promesse de notre marque grâce à des campagnes de communications de masse et nous accroîtrons le bassin de consommateurs grâce à des investissements stratégiques à l'égard du trafic et de la distribution. Nous améliorerons nos gammes de produits mobiles et d'optimisation des moteurs de recherche ainsi que nos plateformes et nos outils numériques de manière à favoriser des expériences numériques agréables et à permettre aux consommateurs de découvrir leur quartier et de prendre des décisions d'achat plus avisées, où qu'ils soient et à quelque moment que ce soit.

Capacité à produire des résultats

Cette section de notre rapport de gestion présente la façon dont nous nous positionnons pour exercer nos activités sur une base novatrice et viable financièrement.

Sources de financement

GPJ génère suffisamment de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour financer les dépenses en immobilisations requises et remplir les obligations liées au service de la dette. Ses flux de trésorerie et ses fonds en caisse lui procurent des ressources suffisantes pour financer ses besoins de trésorerie dans un avenir prévisible tout en conservant des liquidités appropriées. Se reporter à la section 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », de ce rapport de gestion pour une analyse de la capacité de la Société à générer suffisamment de flux de trésorerie en vue de combler ses besoins d'exploitation compte tenu de la conjoncture actuelle.

Ressources autres qu'en capital

Les importantes ressources incorporelles de GPJ comprennent les suivantes :

- ses marques de commerce bien établies;
- ses relations solides avec les clients;
- son contenu local riche et approfondi;
- ses employés dévoués et expérimentés;
- la culture et les valeurs qui caractérisent notre organisation.

Marques de commerce bien établies

Nous sommes le propriétaire exclusif des marques de commerce Yellow Pages^{MC}, Pages Jaunes^{MC}, Walking Fingers & Design^{MC}, Canada411^{MC}, RedFlagDeals.com^{MC} et Mediative^{MC} au Canada.

Relations solides avec les clients

Notre effectif de vente se compose d'environ 1 100 personnes, y compris le personnel de soutien aux ventes. Cet imposant effectif, qui se consacre principalement à la vente directe, est divisé en différentes catégories de clients, ce qui permet une relation privilégiée entre l'équipe de vente et les PME. C'est pourquoi 86 % de nos annonceurs ont renouvelé leur contrat de publicité avec nous cette année.

Contenu local riche et approfondi

La qualité de notre contenu local en expansion attire les utilisateurs, ce qui incite les annonceurs locaux et nationaux à faire paraître leurs publicités dans nos médias imprimés et numériques.

Employés dévoués et expérimentés

Nos employés ont amélioré de façon continue notre efficacité opérationnelle. Malgré un contexte difficile, nos employés ont pris part aux initiatives nécessaires pour positionner la société en vue de sa transformation, et nous croyons qu'ils continueront à déployer les efforts requis pour atteindre nos objectifs communs.

Culture et valeurs

La culture de notre organisation est axée sur le rendement. Cette culture est définie par toutes nos valeurs et influe sur notre attitude et nos actions, et nous incite à nous dépasser pour être les meilleurs. De cet accent sur le rendement découlent également les compétences et les talents que nous cherchons à attirer et à conserver. Tous nos employés doivent valoriser le travail d'équipe et être orientés sur nos clients. Ils doivent être intègres, respectueux et passionnés, tout en favorisant la communication ouverte.

Nous croyons que notre culture et nos valeurs constituent la force motrice de notre organisation et qu'elles sont essentielles à sa réussite.

2. Résultats

Cette section présente un aperçu de notre performance financière en 2012 par rapport à 2011 et à 2010. Il convient de noter qu'afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre rendement, nous avons recours à plusieurs mesures, dont certaines ne sont pas reconnues par les IFRS. Ces mesures financières sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion et constituent des éléments importants dont il faut tenir compte lors de l'analyse de notre rendement.

Rendement global

- Les produits ont diminué de 221,2 M\$, ou 16,6 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 107,7 M\$. Si l'on exclut les résultats de Canpages, LesPAC.com (« LesPAC »), YPG (États-Unis) et nos produits Promo du jour, qui sont des entités ou des lignes d'activité que nous n'exploitons plus, les produits ont diminué de 11,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA) a diminué de 109,1 M\$, ou 16,1 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 570,6 M\$. Si l'on exclut les résultats de Canpages, LesPAC, YPG (États-Unis) et nos produits Promo du jour, le BAIIA a diminué de 15 % par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants^{1,2,3}

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Produits	1 107 715 \$	1 328 866 \$
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)	570 600 \$	679 707 \$
Perte nette	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$
Perte de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ⁴		
Liée aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies	238 573 \$	336 573 \$
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies ³	198 338 \$	275 174 \$

¹ Le 25 mars 2011, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. Par conséquent, les résultats du secteur Médias verticaux sont présentés à titre d'activités abandonnées. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011.

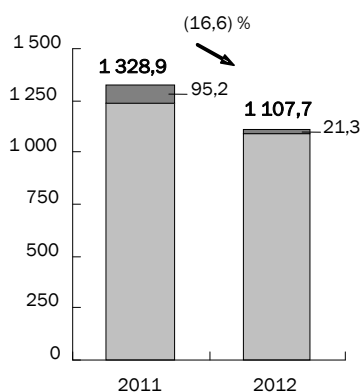
² Nous avons également cédé les actifs de LesPAC le 14 novembre 2011. Par conséquent, les résultats de LesPAC sont inclus dans les données de 2011 jusqu'à la date de son désinvestissement.

³ Se reporter à la section 4 pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies.

⁴ Comme il a été décrit précédemment, dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

Produits

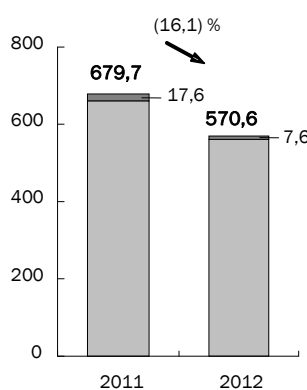
(en millions de dollars)



■ Produits de Canpages, LesPAC, Promo du jour et YPG (États-Unis)

BAIIA

(en millions de dollars)



■ BAIIA de Canpages, LesPAC, YPG (États-Unis) et Promo du jour

Rendement par rapport à la stratégie de l'entreprise

Déterminés à renforcer la position de Yellow Média à titre de chef de file des sociétés de technologie, de solutions marketing et de médias numériques, en 2012, nos priorités étaient les suivantes :

- mettre en œuvre notre stratégie de vente Solution 360° Pages Jaunes;
- fournir une valeur supérieure à nos clients;
- être à la tête de la transformation de notre secteur d'activité.

Mettre en œuvre notre stratégie de vente Solution 360° Pages Jaunes

Solution 360° Pages Jaunes constitue une proposition de valeur unique et un élément clé de notre transformation numérique. Il s'agit d'une gamme complète de produits et services ainsi que d'un outil de soutien au marketing qui répond aux besoins de nos annonceurs en matière de solutions marketing de performance locales. Elle permet aux annonceurs d'obtenir une visibilité grâce aux produits en ligne, mobiles et imprimés, ainsi qu'un accès à divers services, comme le développement de sites Web, le marketing par moteur de recherche, l'optimisation des moteurs de recherche et Pages Jaunes^{MC} Analytique.

Au 31 décembre 2012, la pénétration de notre Solution 360°, que nous définissons comme l'abonnement à au moins trois catégories de produits, s'est établie à 16,5 % au sein de notre clientèle d'annonceurs, comparativement à 5,5 % à la fin de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits mobiles sont toujours une importante composante de Solution 360° Pages Jaunes, leur taux de pénétration s'étant établi à 8,0 % au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 1,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, environ 24 600 PME canadiennes avaient acheté des produits mobiles de la Société, ce qui représente environ 46 600 unités mobiles. Grâce à notre gamme croissante d'applications mobiles et en lignes, nous continuons de trouver de nouvelles façons de susciter l'intérêt des consommateurs ainsi que d'améliorer la visibilité des entreprises et des services locaux de partout au Canada.

Au début du mois d'octobre 2012, nous avons lancé une nouvelle campagne publicitaire qui met l'accent sur le voisinage du consommateur. L'objectif de cette campagne publicitaire était de communiquer notre rôle dans la favorisation d'une renaissance des voisinages locaux en mettant en relation les consommateurs et les entreprises par de nouveaux moyens. La campagne de marketing fait la promotion des fonctionnalités numériques et est centrée sur la sensibilisation des consommateurs et des propriétaires d'entreprises à nos divers outils adaptés au numérique.

Fournir une valeur supérieure à nos clients

Notre objectif premier consiste à répondre aux besoins de nos annonceurs de façon à leur permettre de gérer leurs affaires et d'en assurer l'expansion. En 2012, nous avons continué de mettre l'accent sur l'offre d'une proposition de valeur supérieure en élargissant notre portefeuille de produits afin de répondre aux besoins des gros annonceurs, en augmentant le nombre d'occasions d'affaires numériques pour les annonceurs et en démontrant notre valeur grâce à Pages Jaunes^{MC} Analytique.

En 2012, nous avons mis l'accent sur la gestion stratégique des comptes de nos plus importants clients dans tout le pays, grâce au processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires. Le processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires, qui a été amorcé au premier trimestre de 2012, a pour but d'atténuer le risque de diminution des produits et d'optimiser la croissance des produits provenant des gros annonceurs grâce à un modèle de produits et services distinct. Une méthode complète d'établissement de profils a été mise en œuvre afin d'orienter l'évaluation des besoins et des occasions associés aux comptes. L'établissement de profils comprend une étude des résultats, des audits de sites Web et du classement concurrentiel de Pages Jaunes^{MC} Analytique, des estimations sur le marketing par moteur de recherche ainsi que des études sur les médias sociaux et Google Adresses. L'établissement de profils est suivi par la définition d'une stratégie appropriée, qui est élaborée par le représentant des ventes, le directeur commercial et le conseiller en marketing de performance. Le déploiement du processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires dans tout le Canada est maintenant terminé, et environ 30 directeurs servent nos plus gros clients dans le cadre de ce processus et travaillent en collaboration avec l'équipe du service de soutien consacré au processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires, laquelle est responsable de la gestion des services d'exécution des commandes et de présentation d'information ainsi que du service après-vente pour ces gros annonceurs. Cette équipe spécialisée se composera d'un groupe interfonctionnel responsable du soutien aux ventes, de la production, de la gestion du contenu, de la conception graphique, de l'assurance-qualité, de la communication des résultats et du service à la clientèle.

Également au cours de l'exercice, nous avons lancé une nouvelle gamme de produits appelée Avantage numérique^{MC}. Avantage numérique^{MC} établit et optimise la présence numérique d'une entreprise en déterminant les étapes nécessaires pour maximiser les occasions d'affaires qualifiées au moyen de divers canaux numériques, tout en nous permettant d'offrir notre niveau de soutien et de service à la clientèle le plus élevé. Avantage numérique^{MC} a été lancée dans notre groupe de vente du niveau supérieur, qui sert nos plus gros clients locaux. Nous prévoyons amorcer le projet pilote d'Avantage numérique^{MC} dans nos groupes de vente du niveau moyen au cours des prochains mois.

Être à la tête de la transformation de notre secteur d'activité

Nous avons entrepris une profonde transformation de notre société, abandonnant un modèle axé sur les annuaires imprimés pour adopter celui d'une société de technologie et de produits numériques qui offre des solutions médias et marketing aux PME partout au Canada, et nous avons continué de faire des progrès à cet égard tout au long de 2012.

Expérience en ligne – Nous continuons de mettre l'accent sur l'accroissement du trafic et l'amélioration de l'expérience des utilisateurs sur nos médias en ligne. Les visites en ligne sur le réseau de sites de GPJ a atteint 103,4 millions de visites au quatrième trimestre de 2012 comparativement à 98,4 millions de visites pour la période correspondante de l'exercice précédent. En 2012, la Société a amélioré l'optimisation par moteurs de recherche de PagesJaunes.ca afin d'assurer l'augmentation de l'indexation sur les moteurs de recherche. GPJ a également lancé un site Web Canpages.ca doté d'une nouvelle conception, fondée sur le concept « Autour de moi ». Le site Web propose une nouvelle expérience des utilisateurs en mettant l'accent sur l'emplacement géographique de l'utilisateur et sur ses besoins en matière de recherche locale.

YellowAPI.com – Au 31 décembre 2012, plus de 2 500 développeurs se sont inscrits à notre plateforme, comparativement à 1 500 à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces développeurs travaillent à la création de nouvelles applications numériques au moyen de la banque de données de GPJ. Depuis son lancement vers la fin de 2010, YellowAPI.com symbolise le leadership numérique de GPJ et elle a gagné une vaste reconnaissance du secteur. YellowAPI joue un rôle clé dans la communauté des développeurs canadiens, notamment en participant aux activités d'organisations telles que HackDays (hackdays.ca), qui réunit des développeurs innovateurs de partout au Canada. YellowAPI compte une liste de 1,5 million d'entreprises canadiennes et présente du contenu amélioré sur plus de 300 000 entreprises. Au quatrième trimestre de 2012, GPJ et Yahoo! Canada ont annoncé qu'elles avaient prolongé leur partenariat de six ans afin de fournir aux utilisateurs de Yahoo! Canada une expérience de recherche locale améliorée, en grande partie grâce à la technologie YellowAPI de GPJ. Ce partenariat avec Yahoo! Canada permet à GPJ d'étendre la portée de ses annonceurs sur une plateforme qui va au-delà de son réseau de médias.

Services de recherche mobile – Notre transformation est axée sur l'amélioration continue de l'expérience des utilisateurs des services de recherche mobile afin de procurer une valeur ajoutée à nos annonceurs. Au 31 décembre 2012, nos applications de recherche mobile avaient été téléchargées plus de 5,0 millions de fois, comparativement à 3,7 millions de fois à la fin de l'exercice précédent.

En novembre 2012, GPJ a remporté le prix Digi 2012 dans la catégorie « Meilleure publicité numérique » pour le concours Grattez et gagnez qui visait à faire la promotion des rabais disponibles sur l'application mobile PagesJaunes.ca^{MC}. Il s'agit du deuxième prix Digi pour GPJ, qui avait remporté le prix de la « Meilleure application mobile » l'année dernière avec les services géolocalisés de son application PagesJaunes.ca^{MC}. L'application mobile PagesJaunes.ca^{MC} figurait également dans la liste des meilleures applications de 2012 d'Apple.

Au cours de l'exercice, nous avons encore amélioré notre application ShopWise en présentant de nouvelles fonctions ainsi qu'une conception améliorée. Ces dernières innovations, qui ont été lancées juste à temps pour le Black Friday, comprenaient l'intégration d'un catalogue de produits qui présente plus de sept millions d'articles et une liste de quelque 600 détaillants locaux et nationaux. Les données proviennent d'un partenariat avec Shoptoit, le moteur de recherche de magasinage le plus important au Canada.

En vue d'améliorer davantage sa gamme de produits mobiles offerte aux annonceurs, la Société a lancé deux nouveaux produits mobiles au quatrième trimestre de 2012, soit Positionnement commandité mobile prestige et Positionnement mobile leader. Positionnement commandité mobile prestige garantit une visibilité maximale exclusive pour les inscriptions d'affaires en offrant de plus grandes annonces et en s'assurant que l'inscription figure en tête de liste des résultats des moteurs de recherche. Positionnement mobile leader fait en sorte que les inscriptions d'affaires figurent dans les cinq premières positions des résultats de recherche.

Mediative – Mediative est une société de marketing numérique qui fournit des services de performance et un accès aux plateformes médiatiques pour les annonceurs nationaux. Au cours de l'exercice, Mediative a amélioré sa gamme de services géolocalisés grâce au lancement d'un réseau publicitaire mobile flexible qui permet aux annonceurs d'entrer en contact avec les consommateurs en fonction de leur intention d'achat. En plus de fournir un éventail vaste et flexible d'options de ciblage des entreprises locales et des échanges de publicité multiples, Mediative offre un réseau de premier ordre de plus de 20 sites et applications mobiles pour aider les spécialistes du marketing à rejoindre le public visé.

Résultats opérationnels et financiers consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2012 ²	2011	2010 ¹
Produits	1 107 715 \$	1 328 866 \$	1 401 129 \$
Coûts opérationnels	537 115	649 159	644 021
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	570 600	679 707	757 108
Amortissements	104 293	160 906	180 265
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles	3 267 847	2 900 000	–
Frais connexes à l'acquisition	–	7 743	30 575
Frais de restructuration et charges spéciales	44 923	26 142	31 391
(Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel	(2 846 463)	(2 415 084)	514 877
Charges financières, montant net	146 265	130 582	148 437
Profit au règlement de la dette	(978 589)	–	–
Profit à la cession d'une filiale	–	(6 211)	–
(Perte) bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 014 139)	(2 539 455)	366 440
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	17 694	19 187	21 171
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 031 833)	(2 558 642)	345 269
(Économie) charge d'impôt sur le résultat	(75 935)	87 149	93 583
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée (déduction faite de l'impôt sur le résultat)	–	50 271	–
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 893)	12 060	19 900
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(1 954 005)	(2 708 122)	231 786
Perte nette liée aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat	–	(120 877)	(2 380)
(Perte nette) bénéfice net	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$	229 406 \$
(Perte) bénéfice de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ³			
Lié(e) aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$	7,48 \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$	7,97 \$
(Perte) bénéfice dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ³			
Lié(e) aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$	7,48 \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$	7,97 \$
Total de l'actif	1 756 476 \$	5 048 932 \$	9 211 110 \$
Papier commercial	–	–	295 000
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	801 831 \$	1 613 231 \$	1 926 872 \$
Instruments échangeables et convertibles	86 667 \$	184 214 \$	319 029 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2 (y compris la tranche à court terme)	– \$	398 886 \$	446 725 \$

¹ Les chiffres de 2010 incluent les résultats du Fonds de revenu Pages Jaunes, une société prédécesseur de la Société.

² La perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprend les pertes nettes attribuables aux actionnaires de Financement YPG inc. pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 décembre 2012.

³ Comme il a été décrit précédemment, dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

Analyse des résultats opérationnels et financiers consolidés

Les comptes consolidés de résultat de Yellow Média présentent les résultats du secteur Annuaire jusqu'au poste intitulé « (Perte nette) bénéfique net lié(e) aux activités poursuivies » étant donné que les résultats des activités de la Société Trader dans les médias imprimés et en ligne pour les secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant sont présentés à titre d'activités abandonnées pour 2011.

Comparaison de l'exercice 2012 et de l'exercice 2011

Produits

En 2012, les produits ont diminué de 16,6 % pour se chiffrer à 1 107,7 M\$, contre 1 328,9 M\$ en 2011. Sur une base comparable, les produits ont diminué de 11,9 % en 2012. La diminution des produits au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est imputable à la baisse des produits provenant des médias imprimés, ce qui s'explique principalement par la diminution des dépenses de publicité de nos gros annonceurs. Une tranche de 18 % de nos annonceurs qui ont renouvelé leur contrat¹ a diminué ses dépenses au cours des douze derniers mois, soit la même proportion qu'à l'exercice précédent. Les annonceurs qui ont réduit leurs dépenses sont surtout de gros annonceurs, puisque nous devons ajuster de nouveau notre gamme de produits et services numériques afin de mieux répondre à leurs besoins en publicité. Toutefois, 51 % de nos annonceurs qui ont renouvelé leur contrat¹ ont accru leurs dépenses au cours des douze derniers mois, comparativement à 43 % à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'annonceurs, à l'exclusion des annonceurs de Canpages, s'établissait à 309 000, comparativement à 340 000 au 31 décembre 2011, ce qui correspond à une baisse de 9,1 %. Au cours des douze derniers mois, GPJ a attiré environ 17 000 nouveaux annonceurs, comparativement à 23 000 nouveaux annonceurs à l'exercice précédent. Les renouvellements de la part des annonceurs ont reculé, s'établissant à 86 % au 31 décembre 2012, comparativement à 87 % au 31 décembre 2011. Les produits moyens par annonceur ont diminué pour s'établir à 3 300 \$ en 2012, contre 3 400 \$ en 2011.

Les produits tirés des activités en ligne se sont élevés à 367,2 M\$ en 2012, soit une croissance de 6,1 % en 2012. Si l'on exclut l'incidence des activités de Canpages, de LesPAC et de Promo du jour ainsi que des activités de YPG (États-Unis), les produits tirés des activités en ligne ont augmenté de 15,7 % en 2012, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, la proportion d'annonceurs ayant choisi d'annoncer à la fois dans les annuaires imprimés et en ligne était de 61,4 % pour tout le Canada, contre 63,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. À la fin du quatrième trimestre de 2012, le nombre d'annonceurs recourant exclusivement aux médias en ligne s'est établi à environ 18 000, comparativement à environ 13 000 au 31 décembre 2011. Notre réseau de sites Web a attiré en moyenne 9 millions de visiteurs uniques non dupliqués² au cours du quatrième trimestre de 2012, ce qui représente 32,3 %² des internautes au Canada.

Même si la croissance des produits tirés des activités en ligne ne devrait pas compenser le repli des résultats de nos produits imprimés traditionnels à court terme, notre stratégie Solution 360° montre des signes positifs. Au 31 décembre 2012, 35 % de nos annonceurs avaient acheté un produit de placement en ligne, comparativement à 19 % en 2011. De plus, une tranche de 8 % avait acheté un produit de placement mobile, comparativement à 1 % à l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, nos unités génératrices de produits³ (« UGP ») par annonceur ont augmenté pour s'établir à 1,74, comparativement à 1,68 pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation montre les progrès que nous accomplissons grâce à notre stratégie Solution 360°, laquelle vise à ce que les annonceurs s'abonnent à au moins trois catégories de produits.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 109,1 M\$ pour s'établir à 570,6 M\$ en 2012, comparativement à 679,7 M\$ en 2011. La diminution du BAIIA est essentiellement imputable à la pression exercée sur les produits tirés des médias imprimés, puisque nos nouveaux produits numériques ne compensent pas la perte de produits tirés des médias imprimés. Notre marge sur BAIIA pour 2012 s'est établie à 51,5 %, comparativement à 51,1 % pour 2011. La diminution des produits a été compensée par la baisse des créances douteuses et par les mesures générales de contrôle des coûts.

Le coût des produits vendus a diminué de 54,2 M\$ pour s'établir à 338,8 M\$ en 2012, comparativement à 393 M\$ pour 2011. La diminution pour l'exercice découle essentiellement de la diminution des coûts des produits vendus à l'égard de Canpages étant donné la migration de cette entreprise au sein de GPJ. Nous avons également engagé des coûts liés à la vente et des coûts de fabrication moins élevés en raison de la baisse des produits tirés des produits imprimés et des taux réduits à la suite de la renégociation des contrats de chaîne d'approvisionnement au troisième trimestre.

En 2012, la marge brute a diminué pour s'établir à 69,4 %, comparativement à 70,4 % en 2011. Cette baisse s'explique par une modification de la composition des produits, qui inclut des marges plus faibles associées à certains de nos nouveaux services en ligne, qui offrent des sites Web, l'optimisation des moteurs de recherche et le marketing par moteur de recherche.

¹ Les annonceurs qui ont renouvelé leur contrat excluent Mediative, Canpages et Mur à Mur.

² Source : comScore Media Metrix Canada.

³ Les unités génératrices de produits déterminent le nombre de groupes de produits choisis par les annonceurs.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 57,8 M\$ pour s'établir à 198,4 M\$ en 2012, comparativement à 256,2 M\$ pour 2011. La migration de Canpages au sein de GPJ a contribué à réduire les coûts de 14 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La diminution pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 est également attribuable à la diminution des créances douteuses d'environ 21,1 M\$ et aux mesures générales de contrôle des coûts, notamment des modifications aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi de nos employés, dont un avantage sans effet de trésorerie de 13,3 M\$.

Amortissements

Les amortissements ont diminué, passant de 160,9 M\$ à 104,3 M\$ en 2012. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages en 2010. Ces immobilisations incorporelles ont donné lieu à une charge d'amortissement plus élevée en 2011.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Au cours du premier trimestre de 2012, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs de dépréciation des actifs de la Société nécessitant un test de dépréciation. Par suite de la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012 (se reporter à la section 3, « Situation de trésorerie et sources de financement »), et de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, de nouvelles actions et de bons de souscription d'actions, dans le cadre de la restructuration du capital de même que dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a déterminé que la recouvrabilité de certains de ses actifs devait être examinée pour évaluer s'ils avaient subi une perte de valeur. En conséquence, nous avons comptabilisé des charges de 3 267,8 M\$ en 2012 relativement à la dépréciation du goodwill et de certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles. La juste valeur nouvellement établie est maintenant cohérente avec l'évaluation du cours des nouveaux instruments d'emprunt et des nouvelles actions au 31 décembre 2012.

En 2011, nous avons comptabilisé une charge de 2 900 M\$ relativement à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Les charges pour dépréciation n'ont pas eu d'incidence sur les activités de la Société, ses liquidités, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ni ses actes relatifs aux billets.

Frais connexes à l'acquisition

Nous avons engagé des frais de 7,7 M\$ en 2011 relativement à des investissements potentiels. En 2012, nous n'avons engagé aucuns frais.

Frais de restructuration et charges spéciales

En 2012, nous avons engagé des coûts de 44,9 M\$ associés à une réduction de la main-d'œuvre, au déplacement de centres d'excellence ainsi qu'à la résiliation et à la renégociation de certaines obligations contractuelles. En 2011, nous avons engagé des coûts de 26,1 M\$, qui étaient associés à une réduction de la main-d'œuvre ainsi qu'à la résiliation de certaines obligations contractuelles par suite de la création de centre d'excellences et de l'élimination des publications imprimées de la division Canpages.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté de 15,7 M\$ pour s'établir à 146,3 M\$ en 2012, comparativement à 130,6 M\$ en 2011. Cette augmentation s'explique essentiellement par un profit de 38,8 M\$ sur le rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Si nous excluons ce profit, les charges financières ont diminué de 23,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour l'exercice s'explique surtout par une diminution des charges d'intérêts et une baisse de l'amortissement des coûts de financement différés. La diminution des charges d'intérêts est attribuable à la baisse du niveau d'endettement découlant des activités de rachat de billets à moyen terme et du remboursement des emprunts liés au papier commercial, ainsi que des remboursements en vertu de la facilité de crédit en 2011 et en 2012. L'incidence positive de la diminution des niveaux d'endettement sur la charge d'intérêts a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts d'emprunt découlant de l'abaissement de nos cotes de solvabilité. La diminution des charges d'intérêts a été contrebalancée en partie par la hausse des charges liées aux instruments financiers dérivés de 18,5 M\$ en 2012, comparativement à 12,5 M\$ en 2011. La charge en 2012 s'explique par une option relative à notre placement dans une entreprise associée alors que la charge de 2011 s'explique principalement par le règlement d'un swap sur rendement total. Au 31 décembre 2012, le taux d'intérêt effectif moyen sur notre portefeuille de titres d'emprunt s'est établi à 9,1 % à la suite de la mise en œuvre de la restructuration du capital, comparativement à 6,2 % au 31 décembre 2011.

Profit au règlement de la dette

Nous avons comptabilisé un profit de 978,6 M\$ au règlement de la dette dans le cadre de la restructuration du capital, déduction faite des frais connexes de 69,5 M\$, de la radiation des coûts de financement différés de 16,3 M\$, des profits différés de 5,5 M\$, d'une composante capitaux propres de 7,2 M\$ et d'une composante dérivée de 0,6 M\$ associée à nos anciens instruments d'emprunt. À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 16,3 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012 ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 17,7 M\$ pour 2012, comparativement à 19,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour l'exercice découle de la diminution du nombre d'actions privilégiées découlant de rachats d'actions dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2011.

Le 9 février 2012, la Société a annoncé qu'elle avait interrompu le paiement de dividendes sur les actions privilégiées de séries 1 et 2. En raison de la nature des instruments sous-jacents, la Société a continué de comptabiliser les dividendes impayés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,3 % et à 27,9 % pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, respectivement. La Société a comptabilisé une économie de 75,9 M\$ pour l'exercice, comparativement à une charge de 87,1 M\$ en 2011. La Société a inscrit une économie d'impôt de 3,7 % au titre de la perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi en 2012 s'explique par un profit au règlement de la dette, contrebalancé par les pertes en capital non comptabilisées sur les participations de filiales, ainsi que par une charge pour dépréciation de 3 267,8 M\$, laquelle n'est pas entièrement déductible aux fins de l'impôt. N'eut été de ces éléments, le taux d'imposition effectif en 2012 aurait été conforme au taux prévu par la loi.

La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 3,4 % au titre de la perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi en 2011 s'explique par la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de 2 900 M\$, laquelle n'est pas entièrement déductible aux fins de l'impôt, ainsi que par le fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt, notamment la dépréciation de notre participation dans Ziplocal, LP (« Ziplocal »).

Dépréciation de la participation dans une entreprise associée

En 2011, Ziplocal était en défaut à l'égard de ses dettes et avait entrepris d'importantes initiatives de restructuration. Par conséquent, la Société a déterminé que sa participation dans Ziplocal avait subi une perte de valeur et a comptabilisé une perte nette de 50,3 M\$ au deuxième trimestre de 2011 afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal.

(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées

En 2012, nous avons comptabilisé un bénéfice lié à notre participation dans une entreprise associée, lequel s'élève à 1,9 M\$ et comprend un profit de 2,1 M\$ relativement à la réévaluation de notre participation dans Acquisio. Depuis le 1^{er} janvier 2012, nous ne comptabilisons plus notre participation dans Acquisio selon la méthode de la mise en équivalence. Les (bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres. En 2011, nous avons comptabilisé notre quote-part des pertes liées à nos participations dans des entreprises associées, laquelle s'élevait à 12,1 M\$ et comprenait notre quote-part des pertes liées à notre participation dans Ziplocal de 10,6 M\$. Aucune quote-part des pertes liées à notre participation dans Ziplocal n'a été comptabilisée en 2012, car cette participation a été radiée, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

Perte nette liée aux activités abandonnées

Le 25 mars 2011, Yellow Média a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011. Les entreprises des secteurs de l'immobilier et LesPAC ne faisaient pas partie du désinvestissement. Nous avons donc reclassé les résultats des médias verticaux des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant dans les activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées liées aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant comprennent des produits de 148,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le BAIIA lié aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant s'est établi à 34,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 120,9 M\$ en 2011. Ce montant comprend une perte à la cession de 134,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui représente la différence entre la juste valeur, déduction faite des coûts liés à la vente, et la valeur comptable de l'actif net vendu.

Perte nette

En 2012, la perte nette a diminué pour s'établir à 1 954 M\$, comparativement à 2 829 M\$ en 2011. La diminution de la perte nette de 875 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 est principalement attribuable au profit au règlement de la dette de 978,6 M\$ comptabilisé dans le cadre de la restructuration du capital, à une baisse des amortissements de 56,6 M\$, à une baisse de la charge d'impôt de 163,1 M\$, à la dépréciation de notre participation dans Ziplocal de 50,3 M\$ et à la perte liée à la cession de la Société Trader de 120,9 M\$ en 2011, facteurs contrebalancés par une baisse du BAIIA de 109,1 M\$, par une hausse de la charge pour dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certaines immobilisations corporelles de 367,8 M\$, par des frais de restructuration et charges spéciales de 18,8 M\$ et par des charges financières de 15,7 M\$.

Comparaison de l'exercice 2011 et de l'exercice 2010

Produits

En 2011, les produits ont diminué pour se chiffrer à 1 328,9 M\$, contre 1 401,1 M\$ en 2010. La diminution des produits au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 était imputable à la baisse des produits provenant des médias imprimés au sein de nos marchés traditionnels, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des activités en ligne. L'apport de Canpages a contrebalancé la baisse des produits dans nos marchés de produits imprimés traditionnels au premier semestre de 2011, puisque cette entreprise a été acquise en mai 2010. Au 31 décembre 2011, le nombre d'annonceurs, à l'exclusion de Canpages, s'établissait à 340 000, comparativement à 365 000 au 31 décembre 2010, ce qui correspond à une baisse de 7 %. Les renouvellements de la part des annonceurs ont légèrement reculé, s'établissant à 87 % au 31 décembre 2011, comparativement à 88 % au 31 décembre 2010. En 2011, GPJ a attiré environ 23 000 nouveaux annonceurs. Bien que le nombre d'annonceurs ait diminué, les produits moyens par annonceur sont demeurés relativement stables à environ 3 400 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2011, les UGT par annonceur étaient restées à peu près les mêmes, soit 1,68, comparativement à 1,70 à la même date l'an dernier.

Au 31 décembre 2011, excluant Canpages, la proportion d'annonceurs ayant choisi d'annoncer à la fois dans les annuaires imprimés et en ligne était de 63,4 % pour tout le Canada, par rapport à 65,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits tirés des activités en ligne se sont élevés à 346,1 M\$, soit une croissance de 29,6 % pour l'exercice 2011. En plus d'avoir été stimulée par le lancement de nouveaux produits, la croissance des produits tirés des activités en ligne en 2011 était attribuable aux produits de la société Canpages, acquise en mai 2010, et de Mediative, notre fournisseur de solutions numériques et de marketing pour les agences et les annonceurs nationaux, lancé en octobre 2010. Notre réseau de sites Web pour le secteur Annuaires a attiré en moyenne 9 millions de visiteurs uniques non dupliqués¹ au cours du quatrième trimestre de 2011, ce qui représente 36 %¹ des internautes au Canada.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 77,4 M\$ pour s'établir à 679,7 M\$ en 2011, comparativement à 2010 où il s'était chiffré à 757,1 M\$. Bien que la plupart des nouveaux produits de placement en ligne nous aient permis de dégager des marges semblables à celles qu'obtiennent nos produits imprimés sur nos marchés locaux, la baisse des produits tirés des médias imprimés a entraîné la baisse du BAIIA.

Le coût des produits vendus a augmenté de 28 M\$ pour s'établir à 393 M\$ en 2011, contre 365 M\$ en 2010. L'augmentation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 découlait de la hausse des frais par suite de l'acquisition de Canpages et de notre division Mediative en 2010, contrebalancée par la baisse des coûts de fabrication associée à la baisse des produits tirés des produits imprimés.

En 2011, la marge brute a diminué pour s'établir à 70,4 %, comparativement à 74 % en 2010. Cette baisse s'explique par des marges plus faibles en ce qui a trait à Canpages, à Mur à Mur et à notre division Mediative.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 22,9 M\$ en 2011 pour s'établir à 256,2 M\$, contre 279,1 M\$ en 2010. En 2010, nous avons engagé des coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque en raison de notre conversion de fiducie de revenu en société par actions.

Amortissements

La dotation aux amortissements a diminué pour se chiffrer à 160,9 M\$ en 2011, alors qu'elle s'était établie à 180,3 M\$ au dernier exercice. La diminution pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 était principalement attribuable à la baisse de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Après un examen détaillé de ses plans stratégique et opérationnel réalisé au troisième trimestre de 2011, Yellow Média a déterminé que la recouvrabilité de la valeur comptable de certaines de ses immobilisations devait être revue à des fins de dépréciation. Comme il a été annoncé le 28 septembre 2011, nous avons donc comptabilisé une charge de 2 900 M\$ relativement à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Cette charge pour perte de valeur n'a eu aucune incidence sur les activités de la Société, sur sa liquidité, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes de crédit conclues avec les banques, ni ses actes de fiducie relatifs aux billets.

¹ Source : comScore Media Metrix Canada (excluant LesPAC).

Frais connexes à l'acquisition

Nous avons engagé des frais de 7,7 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 relativement à des investissements potentiels. En 2010, nous avons engagé des frais de 30,6 M\$; ces frais se rapportaient principalement à notre acquisition de Canpages, de RedFlagDeals.com, de Restaurantica, d'Enquiro Search Solutions (Enquiro), d'Uptrend Media, d'AdSplash Inc. (Adsplash) et de 411.ca.

Frais de restructuration et charges spéciales

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous avons engagé des frais de restructuration et charges spéciales de 26,1 M\$ en raison de la création de centres d'excellence et des réorganisations internes, comparativement à 31,4 M\$ à l'exercice précédent. Les frais engagés en 2010 étaient liés à la réduction de la main-d'œuvre, à l'élimination d'activités faisant double emploi et à la résiliation de certaines obligations contractuelles. En outre, en 2011, nous avons entrepris la révision complète de nos annuaires imprimés de Canpages et, par conséquent, nous avons depuis éliminé la publication de certains annuaires redondants et intégré les activités de Canpages à celles de GPJ en 2012.

Charges financières

Les charges financières ont diminué de 17,9 M\$ pour s'établir à 130,6 M\$ en 2011. Cette baisse au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 était attribuable à un profit accru au rachat d'instruments d'emprunt, partiellement contrebalancé par la prime de remboursement payée relative à un swap sur rendement total et la hausse de l'amortissement et de la radiation des coûts de financement différés. L'augmentation du taux d'intérêt effectif découlait de l'abandon du programme de papier commercial et de la hausse des coûts relatifs à la facilité de crédit après la révision à la baisse de notre cote de solvabilité.

Profit à la cession d'une filiale

En 2011, la Société a vendu les actifs de LesPAC à Technologies Interactives Mediagrif Inc. pour une contrepartie nette de 70,9 M\$. La transaction a été conclue le 14 novembre 2011 et s'est traduite par un profit de 6,2 M\$.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 19,2 M\$ en 2011, comparativement à 21,2 M\$ à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'actions privilégiées découlant du rachat d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 27,9 % et à 29,9 % pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, respectivement. La Société a inscrit une charge d'impôt de 3,4 % au titre de la perte et une charge d'impôt de 27,1 % sur le bénéfice pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, respectivement. Comme la dépréciation du goodwill et celle de notre placement dans Ziplocal comptabilisées en 2011 ne sont pas entièrement déductibles aux fins de l'impôt, la Société a comptabilisé une charge de 87,1 M\$ pour l'exercice, comparativement à une charge de 93,6 M\$ en 2010. N'eut été de ces éléments, le taux d'imposition effectif en 2011 aurait été conforme aux taux prévus par la loi.

Dépréciation de la participation dans une entreprise associée

En 2011, Yellow Média a déterminé que sa participation dans Ziplocal avait subi une perte de valeur et a, par conséquent, comptabilisé une perte nette de 50,3 M\$ afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal. Ziplocal était en défaut à l'égard de ses dettes et avait entrepris d'importantes initiatives de restructuration.

Quote-part des pertes liées aux participations dans des entreprises associées

En 2011, nous avons comptabilisé notre quote-part des pertes liées à nos participations dans des entreprises associées, qui s'élève à 12,1 M\$, comparativement à 19,9 M\$ pour l'exercice précédent. La baisse pour l'exercice s'explique par le fait qu'aucune quote-part des pertes découlant de notre participation dans Ziplocal n'a été comptabilisée, car cette participation a été radiée au deuxième trimestre de 2011. Le montant constaté comprend l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres.

Perte liée aux activités abandonnées

Le 25 mars 2011, Yellow Média a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011. Les activités relatives à l'immobilier ainsi que celles du site Web LesPAC ont été exclues du désinvestissement. La Société a vendu les actifs de LesPAC le 14 novembre 2011. Quant aux activités relatives à l'immobilier, GPJ en demeure propriétaire et gestionnaire. Nous avons donc reclassé les résultats des médias verticaux des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant dans les activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées liées aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant comprennent des produits de 148,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, comparativement à 254 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats des deux exercices ne sont pas comparables, car nous avons conclu la vente de la Société Trader le 28 juillet 2011.

Le BAIIA lié aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant a diminué pour s'établir à 34,7 M\$ pour 2011, comparativement à 74,9 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats des deux exercices ne sont pas comparables, car nous avons conclu la vente de la Société Trader le 28 juillet 2011.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 120,9 M\$ en 2011. Ce montant comprend une perte à la cession de 134,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui représente la différence entre la juste valeur, déduction faite des coûts liés à la vente, et la valeur comptable de l'actif net vendu.

En outre, à la suite de l'adoption des IFRS, la cession de la filiale américaine YPG Directories, LLC le 15 avril 2010 est également présentée dans les activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(Perte nette) bénéfice net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a diminué de 3 058,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte nette de 2 829 M\$. La diminution pour l'exercice était principalement imputable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de 2 900 M\$ dont il a été question ci-dessus. Outre ces éléments, la diminution pour l'exercice s'explique également par la dépréciation de 50,3 M\$ de notre participation dans Ziplocal et une perte à la cession de 134,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) liée au désinvestissement de la Société Trader.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels

Résultats trimestriels

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	264 447	\$ 267 711	\$ 286 484	\$ 289 073	\$ 313 315	\$ 323 441	\$ 342 738	\$ 349 372
Coûts opérationnels	122 883	129 936	141 240	143 056	166 117	157 443	166 262	159 337
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)	141 564	137 775	145 244	146 017	147 198	165 998	176 476	190 035
Marge sur BAIIA	53,5 %	51,5 %	50,7 %	50,5 %	47 %	51,3 %	51,5 %	54,4 %
Amortissements	23 395	26 597	24 220	30 081	23 003	37 800	47 735	52 368
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles	300 000	—	—	2 967 847	—	2 900 000	—	—
Frais connexes à l'acquisition	—	—	—	—	210	497	6 233	803
Frais de restructuration et charges spéciales	18 111	26 812	—	—	14 254	—	11 888	—
(Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel	(199 942)	84 366	121 024	(2 851 911)	109 731	(2 772 299)	110 620	136 864
Profit au règlement de la dette ²	(994 894)	10 818	5 487	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette)	823 536	24 017	67 694	(2 869 252)	45 292	(2 825 452)	(14 250)	(34 589)
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies ¹	29,30 \$	0,66 \$	2,22 \$	(102,84) \$	1,53 \$	(100,58) \$	(0,94) \$	2,32 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies ¹	28,56 \$	0,66 \$	2,22 \$	(102,84) \$	1,53 \$	(100,58) \$	(0,94) \$	2,32 \$

¹ Comme il a été décrit précédemment, dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

² À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 5,5 M\$ et de 10,8 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012, respectivement, ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette. Le changement de présentation des frais de restructuration du capital et du bénéfice opérationnel a été appliqué aux périodes précédentes afin d'assurer la cohérence avec la présentation de la période considérée.

Les produits ont diminué de trimestre en trimestre, car les produits provenant des médias imprimés continuent de diminuer, compensés en partie par l'augmentation enregistrée pour nos produits en ligne.

Notre marge sur BAIIA a diminué progressivement de trimestre en trimestre en 2011, traduisant la baisse des produits provenant des médias imprimés et la diminution des marges liées à Canpages et Mediative. Au quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé une charge non récurrente d'environ 6 M\$ en raison d'un avis de cotisation pour la taxe de vente. Notre marge sur BAIIA pour les premier et deuxième trimestres de 2012 est demeurée relativement stable mais a augmenté au troisième trimestre, car nous avons bénéficié de taux réduits dans nos contrats de chaîne d'approvisionnement, lesquels ont été renégociés en juillet 2012. Au quatrième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé un avantage sans effet de trésorerie de 13,3 M\$ lié aux modifications à nos régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les réorganisations internes et les initiatives de contrôle des coûts ont donné lieu à des frais de restructuration et à des charges spéciales qui ont eu une incidence sur certains de nos résultats trimestriels en 2011 et en 2012. Les amortissements des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages ont eu une incidence sur le bénéfice net en 2011. Nous avons inscrit une perte découlant de la cession de la Société Trader et une dépréciation de notre participation dans Ziplocal aux premier et deuxième trimestres de 2011, respectivement. De plus, pendant le troisième trimestre de 2011, le premier trimestre de 2012 et le quatrième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé des charges pour dépréciation de 2 900 M\$, de 2 967,8 M\$ et de 300 M\$, respectivement, relativement à la dépréciation du goodwill et à certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles.

À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 5,5 M\$ et de 10,8 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012, respectivement, ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette. Le changement de présentation des frais de restructuration du capital et du bénéfice opérationnel a été appliqué aux périodes précédentes afin d'assurer la cohérence avec la présentation de la période considérée.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2012

Produits

Au cours du quatrième trimestre de 2012, les produits ont diminué pour se chiffrer à 264,5 M\$, contre 313,3 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre s'explique par la baisse des produits tirés des médias imprimés sur nos marchés traditionnels, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des activités en ligne.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 5,6 M\$ pour s'établir à 141,6 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 147,2 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la pression générale exercée sur les produits, déduction faite des coûts associés, laquelle a été compensée en partie par une baisse des frais généraux et d'administration.

Le coût des produits vendus a diminué de 19,8 M\$ pour s'établir à 84,6 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 104,4 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre découle de la baisse des coûts de fabrication imputable à la diminution des volumes liés aux médias imprimés, ainsi que des taux réduits à la suite de la renégociation de nos contrats de chaîne d'approvisionnement au troisième trimestre de 2012. Nous avons également engagé des frais de vente moins élevés en raison de la baisse des produits.

La marge brute a augmenté pour se fixer à 68 % au quatrième trimestre de 2012, contre 66,7 % au quatrième trimestre de 2011. Cette augmentation est attribuable aux taux réduits dans nos contrats de chaîne d'approvisionnement, lesquels ont été contrebalancés par la baisse des marges liées à certains de nos nouveaux services en ligne comme les sites Web, l'optimisation des moteurs de recherche et le marketing par moteur de recherche.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 23,4 M\$ pour s'établir à 38,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à 61,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, nous avons annoncé des modifications aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi de nos employés, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'un avantage sans effet de trésorerie d'environ 13,3 M\$ au cours du trimestre. La diminution pour le trimestre est également attribuable à la baisse des créances douteuses ainsi qu'aux mesures générales de contrôle des coûts. Finalement, au quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé une charge non récurrente d'environ 6 M\$ relativement à un avis de cotisation pour la taxe de vente.

Amortissements

Les amortissements sont demeurés stables, s'établissant à 23,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 23 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012 et de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, de nouvelles actions et de bons de souscription d'actions, dans le cadre de la restructuration du capital de même que dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a déterminé que la recouvrabilité de certains de ses actifs devait être examinée pour évaluer s'ils avaient subi une perte de valeur. Par suite du test de dépréciation, nous avons comptabilisé une charge pour dépréciation de 300 M\$ au quatrième trimestre de 2012 relativement à certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles. La juste valeur nouvellement établie est maintenant cohérente avec l'évaluation du cours des nouveaux instruments d'emprunt et des nouvelles actions au 31 décembre 2012.

Frais connexes à l'acquisition

Au cours du quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé des frais de 0,2 M\$ relativement à des investissements potentiels. Nous n'avons engagé aucuns frais de la sorte au cours de la période correspondante de 2012.

Frais de restructuration et charges spéciales

Au cours du quatrième trimestre de 2012, nous avons engagé des frais de restructuration et charges spéciales de 18,1 M\$, comparativement à 14,3 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les coûts engagés au quatrième trimestre de 2012 étaient associés à une réinstallation de la main-d'œuvre, à une réduction de la main-d'œuvre ainsi qu'à la résiliation et à la renégociation de certaines obligations contractuelles. Les coûts engagés au cours du quatrième trimestre de 2011 étaient liés à la réduction de la main-d'œuvre et à la résiliation de certaines obligations contractuelles par suite de l'élimination de la publication de certains annuaires redondants et de l'intégration dans GPJ de nos activités de Canpages.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté de 12,8 M\$ pour s'établir à 48,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à 35,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable à une charge liée aux dérivés de 18,5 M\$ engagée relativement à une option à l'égard de notre participation dans une entreprise associée, compensée par une baisse des charges d'intérêts.

Profit au règlement de la dette

Nous avons comptabilisé un profit de 994,9 M\$ au règlement de la dette dans le cadre de la restructuration du capital, déduction faite des frais connexes de 53,2 M\$, de la radiation des coûts de financement différés de 16,3 M\$, des profits différés de 5,5 M\$, d'une composante capitaux propres de 7,2 M\$ et d'une composante dérivée de 0,6 M\$ associée à nos anciens instruments d'emprunt. À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 16,3 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012 ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 4 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 4,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Comme nous l'annoncions le 9 février 2012, la Société a interrompu le paiement de dividendes sur les actions privilégiées de séries 1 et 2. En raison de la nature des instruments sous-jacents, la Société a continué de comptabiliser les dividendes impayés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2, jusqu'au 20 décembre 2012.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,3 % et à 27,9 % pour les trimestres clos les 31 décembre 2012 et 2011, respectivement. La Société a inscrit une économie d'impôt de 11 % sur le bénéfice du trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à une charge d'impôt de 20,6 % sur le bénéfice du trimestre clos le 31 décembre 2011. La différence entre le taux effectif et les taux prévus par la loi en 2012 s'explique par un profit au règlement de la dette, contrebalancé par les pertes en capital non comptabilisées sur le placement de filiales. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, la différence entre le taux effectif et les taux prévus par la loi s'explique par la décomptabilisation d'un impôt attribué comptabilisé auparavant relativement à des actifs de nos filiales à l'étranger.

(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées

Au quatrième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé notre quote-part des bénéfices liés à notre participation dans une entreprise associée, laquelle s'élevait à 0,1 M\$, comparativement à une perte de 0,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant constaté comprend l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a augmenté de 778,2 M\$ pour s'établir à 823,5 M\$, comparativement à 45,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation pour le trimestre est principalement attribuable au profit au règlement de la dette de 994,9 M\$ et à une diminution de la charge d'impôt de 108,7 M\$, contrebalancés par la charge pour dépréciation liée à certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles de 300 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2012.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

Cette section évalue la structure du capital de la Société, sa situation de trésorerie et ses divers instruments financiers, y compris ses instruments d'emprunt.

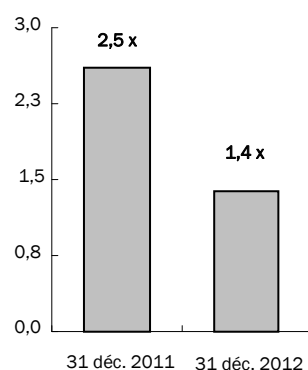
Situation financière

Structure du capital

(en milliers de dollars canadiens)

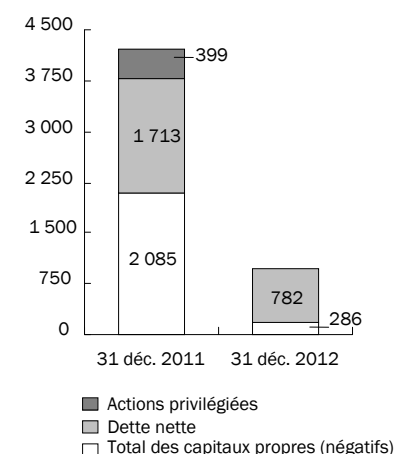
	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Trésorerie	106 807 \$	84 186 \$
Billets garantis de premier rang	800 000	–
Billets à moyen terme	–	1 404 083
Facilité de crédit	–	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	1 831	4 148
Débiteures échangeables	86 667	–
Débiteures convertibles	–	184 214
Dette nette (déduction faite de la trésorerie)	781 691 \$	1 713 259 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2	–	398 886
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	285 749	2 084 225
Participations ne donnant pas le contrôle	411	802
Capitalisation totale	1 067 851 \$	4 197 172 \$
Ratio de la dette nette sur la capitalisation totale	73,2 %	40,8 %

Ratio de la dette nette sur le BAIIA des douze derniers mois¹



Structure du capital

(en millions de dollars)



¹ Bénéfice opérationnel des douze derniers mois avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales, compte tenu des désinvestissements (le BAIIA des douze derniers mois). Le BAIIA des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Se reporter à la page 3 pour obtenir une définition du BAIIA.

Au 31 décembre 2012, la dette nette de Yellow Média se chiffrait à environ 781,7 M\$. En comparaison, au 31 décembre 2011, la dette nette s'établissait à 1 713,3 M\$ et la dette nette et les actions privilégiées de séries 1 et 2 se chiffraient à 2 112,1 M\$.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA des douze derniers mois¹ s'établissait à 1,4 fois au 31 décembre 2012, comparativement à 2,5 fois au 31 décembre 2011. Cette amélioration est attribuable à une diminution du niveau d'endettement à la suite de la mise en œuvre de la restructuration du capital, contrebalancée en partie par la baisse du BAIIA.

Restructuration du capital

Le 23 juillet 2012, la Société a annoncé la restructuration du capital visant à réduire considérablement sa dette et à améliorer son profil en matière d'échéances, la dette commençant à venir à échéance en 2018.

Le 6 septembre 2012, la Société a tenu des assemblées des créanciers et des actionnaires en vue d'obtenir l'approbation de ceux-ci à l'égard du plan d'arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »), lequel prévoit la mise en œuvre de la restructuration du capital. La restructuration du capital a été approuvée par la majorité requise des créanciers et des actionnaires, à leur assemblée respective, 70,39 % des créanciers et 77,26 % des actionnaires ayant approuvé le plan.

L'audience sur l'ordonnance définitive (l'« ordonnance définitive ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») approuvant la restructuration du capital s'est conclue le 23 octobre 2012. Le 10 décembre 2012, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un règlement avec les prêteurs en vertu de la facilité de crédit. Le 14 décembre 2012, la Cour a rendu son ordonnance définitive et a approuvé la restructuration du capital.

Le 20 décembre 2012, la restructuration du capital a été mise en œuvre et elle est entrée en vigueur à cette date.

La restructuration du capital incluait l'adoption d'un nouveau régime d'options sur actions (le « nouveau régime d'options sur actions »), qui a été mis en œuvre à la clôture de la restructuration du capital. Le nouveau régime d'options sur actions permettra au conseil d'administration de Yellow Média Limitée (le « conseil »), ou à un de ses comités de choisir les employés admissibles à qui des attributions peuvent être faites, de préciser le nombre d'options qui seront attribuées dans chaque cas, de déterminer la nouvelle période d'option applicable à chaque attribution et d'imposer d'autres conditions se rapportant aux attributions que le conseil ou un de ses comités juge appropriées.

Le nouveau régime d'options sur actions se traduira par l'émission d'un maximum de 1 290 612 nouvelles actions ordinaires, soit 4,6 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation. En date des présentes, aucune option n'avait été attribuée en vertu du nouveau régime d'options sur actions.

Pour une description détaillée des nouveaux titres émis dans le cadre de la restructuration du capital, se reporter aux actes de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, les débetures échangeables et les bons de souscription d'actions datés du 20 décembre 2012, lesquels sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Billets à moyen terme

Juste avant la restructuration du capital, en vertu de son programme de billets à moyen terme, des billets à moyen terme de Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) d'un montant total de 1 404,1 M\$, venant à échéance à diverses dates allant de 2013 à 2036, étaient en circulation.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les billets à moyen terme ont été échangés contre, au total, des billets garantis de premier rang de 634,6 M\$, des débetures échangeables de 81,9 M\$, 18 884 350 nouvelles actions ordinaires de Yellow Média (soit 67,55 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 204,7 M\$ en espèces. De plus, la Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'au 20 décembre 2012 (en excluant cette date) aux détenteurs de billets à moyen terme de la Société.

À la date d'entrée en vigueur, tous les billets à moyen terme en circulation ont été annulés.

¹ Bénéfice opérationnel des douze derniers mois avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales, compte tenu des désinvestissements (le BAIIA des douze derniers mois). Le BAIIA des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Se reporter à la page 2 pour obtenir une définition du BAIIA.

Facilité de crédit

Avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) disposait d'une facilité de crédit de premier rang non garantie (la « facilité de crédit ») composée de ce qui suit :

- une tranche renouvelable de 250 M\$ venant à échéance en février 2013;
- une tranche non renouvelable de 130 M\$ venant à échéance en février 2013.

Dans le cadre de la restructuration du capital, la facilité de crédit de la Société, dont une tranche de 369 M\$ avait été prélevée, a été échangée contre, au total, des billets garantis de premier rang de 165,4 M\$, des débentures échangeables de 18,1 M\$, 4 178 593 nouvelles actions ordinaires (soit 14,95 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et un montant de 70,3 M\$ en espèces, qui comprenait le remboursement obligatoire de 25 M\$ du 1^{er} octobre 2012. De plus, la Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'au 20 décembre 2012 (en excluant cette date) sur la facilité de crédit.

À la date d'entrée en vigueur, la facilité de crédit a été annulée.

Débentures convertibles

Au cours du troisième trimestre de 2012, des débentures convertibles de 0,9 M\$ ont été échangées contre 116 250 actions ordinaires.

Juste avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) avait des débentures subordonnées non garanties convertibles à 6,25 % (les « débentures convertibles ») d'un montant en capital non réglé total de 199,1 M\$. Elles venaient à échéance le 1^{er} octobre 2017 et pouvaient être converties, au gré de leurs détenteurs, en actions ordinaires de la Société au prix d'échange de 8,00 \$ l'action ordinaire. Un montant de 7,4 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 2,7 M\$) a été classé en tant que composante distincte des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les débentures convertibles de la Société ont été échangées contre, au total, des débentures échangeables de 7,5 M\$, 497 852 nouvelles actions ordinaires (soit 1,8 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 484 487 bons de souscription d'actions. La Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'au 20 décembre 2012 (en excluant cette date) sur les débentures convertibles.

À la date d'entrée en vigueur, toutes les débentures convertibles en circulation ont été annulées.

Actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif

Immédiatement avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) avait deux séries d'actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif en circulation, dont les montants en capital s'établissaient comme suit :

- 251,1 M\$ d'actions privilégiées de série 1;
- 151,6 M\$ d'actions privilégiées de série 2.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de série 1 ont été échangées contre, au total, 628 090 nouvelles actions ordinaires (soit 2,2 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 358 909 bons de souscription. Les actions privilégiées de série 2 ont été échangées contre, au total, 379 016 nouvelles actions ordinaires (soit 1,4 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 216 581 bons de souscription d'actions. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de séries 1 et 2. À la date d'entrée en vigueur, les actions privilégiées de séries 1 et 2 ont été annulées.

Actions privilégiées à taux révisé

Immédiatement avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) avait deux séries d'actions privilégiées à dividende cumulatif à taux révisé en circulation, dont les montants en capital s'établissaient comme suit :

- 203 M\$ d'actions privilégiées de série 3;
- 123 M\$ d'actions privilégiées de série 5.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de série 3 ont été échangées contre, au total, 507 737 nouvelles actions ordinaires (soit 1,8 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 290 135 bons de souscription. Les actions privilégiées de série 5 ont été échangées contre, au total, 307 604 nouvelles actions ordinaires (soit 1,1 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 175 774 bons de souscription d'actions. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de séries 3 et 5.

À la date d'entrée en vigueur, les actions privilégiées de séries 3 et 5 ont été annulées.

Actions privilégiées échangeables à dividende cumulatif

Immédiatement avant la restructuration du capital, la Société avait des actions privilégiées échangeables à dividende cumulatif de série 7 en circulation pour un montant de 2,9 M\$.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de série 7 ont été échangées contre, au total, 7 188 nouvelles actions ordinaires (soit 0,03 % des nouvelles actions ordinaires en circulation) et par 4 107 bons de souscription d'actions. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de série 7.

À la date d'entrée en vigueur, les actions privilégiées de série 7 ont été annulées.

Instruments financiers émis à la mise en œuvre de la restructuration du capital

Billets garantis de premier rang

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Financement YPG inc., 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % échéant le 30 novembre 2018.

Les intérêts sur les billets garantis de premier rang sont payables en espèces trimestriellement, à terme échu, en versements égaux au taux de 9,25 % par année, le dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial sera payable le 28 février 2013 et représentera les intérêts courus du 20 décembre 2012 inclusivement au 28 février 2013, en excluant cette date.

Les billets garantis de premier rang sont inconditionnellement garantis par des cautionnements de premier rang fournis par Yellow Média et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Les billets garantis de premier rang et les cautionnements des billets garantis de premier rang sont garantis par une charge de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant les biens affectés en garantie, qui comprennent la totalité des biens de Yellow Média et des filiales assujetties à des restrictions détenus en propriété à la date d'entrée en vigueur ou acquis par la suite, sauf certains biens exclus.

L'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement des dividendes et autres restrictions de paiement, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, à certaines transactions avec des filiales et aux activités opérationnelles. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang.

Rachat obligatoire

Aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, la Société doit utiliser un montant équivalent à 75 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés pour la dernière période de six mois close le 31 mars ou le 30 septembre, selon le cas, pour racheter semestriellement le dernier jour de mai et de novembre de chaque année, à compter du 31 mai 2013, les billets garantis de premier rang à un prix de rachat équivalant à 100 % du capital auprès de leurs détenteurs, sur une base proportionnelle, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal de 75 M\$ immédiatement après le paiement de rachat obligatoire. Les flux de trésorerie excédentaires, selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, désignent le total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ajusté pour tenir compte, entre autres, des paiements d'intérêts, de l'impôt, des régimes de rémunération des employés à long terme, de certains paiements de cotisations à des régimes de retraite et des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. La Société doit effectuer des paiements de rachat obligatoire minimaux d'un montant global annuel de i) 100 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2013 et le 30 novembre 2013, ii) 75 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2014 et le 30 novembre 2014 et iii) 50 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2015 et le 30 novembre 2015.

Aux fins de la détermination des flux de trésorerie excédentaires consolidés, les déductions pour dépenses d'investissement et pour charges liées aux technologies de l'information et aux systèmes informatiques sont toutes deux limitées à 50 M\$ par année. Dans ces circonstances, la Société pourrait également devoir effectuer des remboursements supplémentaires sur les billets garantis de premier rang (se reporter à l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Rachat optionnel

La Société peut racheter la totalité ou une partie des billets garantis de premier rang à son gré, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 105 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2017;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué après le 31 mai 2017.

Déventures échangeables

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Financement YPG inc., 107,5 M\$ de déventures échangeables échéant le 30 novembre 2022.

Les intérêts sur les déventures échangeables portent intérêt au taux de 8 % par année si, pour la période d'intérêt applicable, le paiement est en espèces, ou au taux de 12 % par année si la Société choisit d'effectuer un paiement en nature des intérêts sur la totalité ou une partie des déventures échangeables en circulation, c'est-à-dire de payer les intérêts en déventures échangeables additionnelles. Les intérêts sur les déventures échangeables sont payables semestriellement, à terme échu, en versements égaux le dernier jour de mai et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial est payable le 31 mai 2013 et représentera les intérêts courus du 20 décembre 2012 inclusivement au 31 mai 2013, en excluant cette date.

Les déventures échangeables sont des obligations subordonnées de premier rang non garanties de Financement YPG inc. Les déventures échangeables sont inconditionnellement garanties par des cautionnements subordonnés non garantis fournis par Yellow Média et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les déventures échangeables).

L'acte de fiducie régissant les déventures échangeables contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement de dividendes et autres restrictions de paiement, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des filiales. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les déventures échangeables.

Option d'échange

Les déventures échangeables sont échangeables au gré du détenteur contre de nouvelles actions ordinaires, en tout temps, à un prix d'échange par nouvelle action ordinaire de 19,04 \$, sous réserve d'un ajustement pour transactions sur capitaux propres précisées.

Rachat optionnel

La Société peut, en tout temps ou après la date à laquelle la totalité des billets garantis de premier rang ont été payés en entier, racheter la totalité ou une partie des déventures échangeables à son gré, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 110 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2021;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué après le 31 mai 2021.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et les fonds en caisse sont les principales sources de trésorerie de la Société. La Société prévoit générer suffisamment de liquidités pour financer ses dépenses d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et ses obligations actuelles, notamment les rachats obligatoires de billets garantis de premier rang. Au 4 février 2013, la trésorerie de la Société se chiffrait à environ 134 M\$.

Données sur les actions

Au 5 février 2013, les données sur les actions en circulation se présentaient comme suit :

Données sur les actions en circulation			
	Au 5 février 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Nouvelles actions ordinaires en circulation	27 955 077	27 955 077	–
Actions ordinaires en circulation	–	–	520 402 094
Bons de souscription d'actions en circulation	2 995 506	2 995 506	–
Actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 en circulation	–	–	13 424 153
Options en cours et pouvant être exercées	–	–	380 882

¹ Ces chiffres ne reflètent pas la restructuration du capital.

Actions

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions ordinaires existantes de Financement YPG inc. ont été annulées et échangées contre 2 564 647 nouvelles actions ordinaires et 1 465 513 bons de souscription d'actions.

Bons de souscription d'actions

Le 20 décembre 2012, la Société a émis un total de 2 995 506 bons de souscription d'actions.

Chaque bon de souscription est transférable et confère à son détenteur le droit d'acheter une nouvelle action ordinaire, à un prix d'exercice de 28,16 \$ par bon de souscription d'actions payable en espèces en tout temps d'ici le 20 décembre 2022 inclusivement.

Débetures échangeables

Au 31 décembre 2012, la Société comptait un total de 107,5 M\$ de débetures échangeables en circulation.

Obligations contractuelles et autres engagements

Obligations contractuelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Paiements exigibles pour les périodes se clôturant le 31 décembre				
	Total	Moins de 1 an	De 2 ans à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ^{1,2}	800 000 \$	100 000 \$	125 000 \$	– \$	575 000 \$
Obligations en vertu de contrats de location-financement ¹	1 831 \$	939 \$	759 \$	133 \$	– \$
Débetures échangeables et convertibles ¹	107 500 \$	– \$	– \$	– \$	107 500 \$
Contrats de location simple	106 388 \$	20 101 \$	40 610 \$	35 792 \$	9 885 \$
Autres	52 068 \$	48 859 \$	331 \$	253 \$	2 625 \$
Total des obligations contractuelles	1 067 787 \$	169 899 \$	166 700 \$	36 178 \$	695 010 \$

¹ Montant en capital.

² Le remboursement des billets garantis de premier rang pourrait augmenter en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

Obligations en vertu de contrats de location-financement

Nous concluons des contrats de location-financement relatifs à du matériel de bureau et à des logiciels. Au 31 décembre 2012, les paiements minimaux en vertu de ces contrats de location-financement jusqu'en 2016 totalisaient 1,8 M\$.

Contrats de location simple

Nous louons nos locaux et notre matériel de bureau en vertu de divers contrats de location simple. Au 31 décembre 2012, les paiements minimaux en vertu de ces contrats de location simple jusqu'en 2021 totalisaient 106,4 M\$.

Obligations d'achat

Pour la distribution de nos annuaires, nous faisons appel à des fournisseurs externes; nous avons conclu des ententes à long terme avec un certain nombre d'entre eux. Ces ententes arrivent à échéance entre 2013 et 2038. Au 31 décembre 2012, notre obligation visant l'achat de services au cours des cinq prochains exercices et par la suite se chiffrait à 52 M\$. Nous utiliserons les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour nous acquitter de ces obligations d'achat.

Obligations au titre des prestations de retraite

GPJ a un régime de retraite enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de la Commission des services financiers de l'Ontario comportant un volet à prestations définies (le « régime à prestations définies de GPJ ») et un volet à cotisations définies, qui couvre la quasi-totalité des employés de la Société.

Au 31 décembre 2012, les actifs du régime à prestations définies de GPJ totalisaient 405,5 M\$ et étaient investis dans un portefeuille diversifié de titres canadiens à revenu fixe et de titres de participation canadiens et internationaux. Le taux de rendement sur les actifs du régime à prestations définies de GPJ pour 2012 s'est établi à 9,7 %, soit un rendement supérieur de 2 % à celui de notre portefeuille de référence.

La plus récente évaluation actuarielle du régime à prestations définies de GPJ aux fins de capitalisation a été effectuée au 30 avril 2011. L'évaluation d'avril 2011 a révélé un déficit opérationnel de 59 M\$ et un déficit de solvabilité de 61 M\$. Cette évaluation a aussi établi le montant des cotisations que doit effectuer la Société en vertu du régime de retraite du régime à prestations définies de GPJ entre le 30 avril 2011 et la date de l'évaluation suivante, qui devra avoir lieu au plus tard le 30 avril 2014.

En 2012, la Société a versé des cotisations annuelles équivalentes au coût des services rendus au cours de la période (le « coût annuel pour l'employeur ») d'environ 8,5 M\$ pour le régime à prestations définies de GPJ. En 2013, la Société continuera de financer le coût annuel pour l'employeur. En plus du coût annuel pour l'employeur, la Société finance également le déficit avec des cotisations annuelles de 13,4 M\$ sur une période de cinq ans. Le coût annuel pour l'employeur et les paiements annuels au titre de l'amortissement étaient exigibles au 30 avril 2011; les paiements d'ajustement rétroactif ont été effectués au premier trimestre de 2012.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

Comme c'est le cas pour d'autres entreprises dans le marché de l'édition d'annuaires, la Société a des besoins relativement limités au chapitre des dépenses d'investissement ainsi que des coûts opérationnels relativement peu élevés.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies		
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités poursuivies	265 930 \$	379 210 \$
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(27 357)	(42 637)
	238 573 \$	336 573 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(35 281)	(46 686)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 137)	(15 565)
Produit de la vente d'actifs	1 650	–
Cession de la Société Trader	–	690 230
Cession de trésorerie liée à la vente de la Société Trader	–	(24 517)
Cession d'une filiale	–	70 938
Autres	183	(435)
	(38 585) \$	673 965 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	239 000 \$	1 062 000 \$
Remboursement sur la dette à long terme et le papier commercial	(351 426)	(1 403 585)
Rachat d'instruments échangeables et convertibles	–	(106 172)
Dividendes versés aux actionnaires	–	(209 134)
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	–	(266 183)
Rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de séries 3 et 5	–	(50 432)
Frais de restructuration du capital	(63 025)	–
Autres	(1 916)	(28 244)
	(177 367) \$	(1 001 750) \$

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités poursuivies ont diminué de 98 M\$ pour s'établir à 238,6 M\$, comparativement à 336,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui s'explique par une diminution du BAIIA en raison essentiellement de la diminution des revenus provenant de nos produits imprimés traditionnels. La variation des actifs et des passifs opérationnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est établie à 27,4 M\$, comparativement à 42,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration est attribuable à une diminution des coûts de publication différés qui s'explique par la baisse des produits. Également en 2012, la variation nette des produits différés était inférieure à celle de 2011, ce qui a eu une incidence positive sur nos flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement des activités poursuivies se sont établis à 38,6 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tandis que des flux de trésorerie de 674 M\$ ont été générés grâce aux activités d'investissement en 2011. En juillet 2011, nous avons vendu la Société Trader pour un produit de 690,2 M\$ et, en novembre 2011, nous avons vendu LesPAC pour 70,9 M\$. En 2012, nous avons investi 35,3 M\$ et 5,1 M\$, respectivement, dans les logiciels et le matériel. Au total, ces montants sont inférieurs aux montants correspondants de 46,7 M\$ et de 15,6 M\$ pour 2011.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Investissements de maintien	20 437 \$	29 619 \$
Investissements de transition	–	5 004
Investissements de croissance	22 022	34 260
Total	42 459 \$	68 883 \$
Ajustement pour tenir compte des dépenses présentées selon la comptabilité de caisse	(2 224)	(7 484)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail	40 235 \$	61 399 \$

Les investissements de maintien se sont élevés à 20,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, comparativement à 29,6 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 est attribuable à une baisse des améliorations locatives. En 2011, nous avons investi dans les locaux de notre nouvelle division Mediative, à Toronto, à Montréal et à Vancouver.

Comme aucune entreprise n'a été acquise récemment, aucun investissement de transition n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par comparaison, un investissement de transition de 5 M\$ avait été effectué pour l'exercice précédent.

Les investissements de croissance ont trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux logiciels visant de nouvelles initiatives, alors que nous poursuivons notre transformation en vue de devenir un chef de file en matière de technologie et de produits numériques qui offre des solutions médias et marketing aux PME partout au Canada. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ces investissements se sont chiffrés à 22 M\$, comparativement à 34,3 M\$ pour l'exercice précédent. Nos dépenses étaient moindres en 2012 qu'en 2011 car nous avons mis l'accent sur l'élaboration et la mise à jour d'un plan technologique pour assurer le succès de notre transformation.

Les dépenses d'investissement ont totalisé 42,5 M\$ pour 2012. Nous prévoyons augmenter le niveau des dépenses d'investissement au cours des prochains trimestres, car nous mettons l'accent sur nos initiatives critiques à l'égard de l'accélération de notre transformation.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement des activités poursuivies se sont établis à 177,4 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comparativement à 1 001,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons prélevé un montant de 239 M\$ sur la tranche renouvelable de la facilité de crédit et nous avons effectué les trois remboursements trimestriels de 25 M\$ sur la tranche non renouvelable de notre facilité de crédit en janvier 2012. En outre, nous avons payé un montant de 275 M\$ relativement à la restructuration du capital en 2012. En 2011, nous avons effectué un remboursement net de 341,6 M\$ sur les titres d'emprunt à long terme et le papier commercial. Aucun dividende n'a été versé au cours de 2012, en raison de l'élimination des dividendes sur les actions ordinaires et de la suspension des dividendes sur les actions privilégiées des séries 3, 5 et 7. En 2011, également, nous avons racheté des actions privilégiées de séries 1 et 2 et des billets à moyen terme pour un montant de 266,2 M\$, nous avons racheté des actions ordinaires et des actions privilégiées de séries 3 et 5 pour un montant de 50,4 M\$ et nous avons remboursé des billets échangeables pour un montant de 106,2 M\$. En 2012, nous n'avons racheté aucun instrument d'emprunt ni aucune action et nous n'avons payé aucun dividende aux actionnaires.

Instruments financiers et autres instruments

(Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.)

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie, les créances clients, les placements, les fournisseurs et autres créditeurs, la dette à court terme et la dette à long terme et les débetures échangeables.

Instruments dérivés

En août 2009, la Société a conclu trois swaps de taux d'intérêt totalisant 130 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 9. La Société a reçu des intérêts au taux de 6,5 % sur ces swaps et a payé un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps devraient venir à échéance le 10 juillet 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

En février 2010, la Société a également conclu deux swaps de taux d'intérêt totalisant 125 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 8. La Société a reçu des intérêts au taux de 6,85 % sur ces swaps et a payé un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps devraient venir à échéance le 3 décembre 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

Le 27 juin 2011, la Société a résilié les cinq swaps de taux d'intérêt susmentionnés d'une valeur nominale de 255 M\$, pour un produit brut de 3,8 M\$. Ce dernier montant devait être amorti sur la durée de la dette sous-jacente. Après la mise en œuvre de la restructuration du capital, le profit amorti sur le dérivé a été radié.

En tenant compte des instruments d'emprunt non réglés, notre ratio à taux fixe-variable s'établissait à 100 % de la dette à taux fixe au 31 décembre 2012, selon le montant brut de la dette.

Au 31 décembre 2012, la Société n'avait aucune obligation de couverture en cours. Au 31 décembre 2012, aucun montant au titre de l'ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert n'était amorti sur la durée de la dette sous-jacente existante.

Les modalités et les conditions auxquelles sont assujetties les actions privilégiées de séries 1 et 2 prévoyaient le remboursement au gré de la Société dans certaines circonstances. Ces options correspondaient à la définition d'un dérivé incorporé et étaient comptabilisées à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les charges financières. Avec la mise en œuvre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de séries 1 et 2 ont été annulées.

Nous sommes actuellement partie à une entente visant l'achat des actions résiduelles d'une participation dans une entreprise associée à un multiple prédéterminé. Cette option constitue un passif dérivé. Puisque la valeur de l'option est supérieure à la juste valeur des actions résiduelles, nous avons comptabilisé une charge sur dérivés de 18,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. En 2011, nous avons comptabilisé une charge sur dérivés de 3,5 M\$, compte non tenu de la perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures, transférée au résultat au cours de la période, et les paiements liés aux swaps de taux d'intérêt qui ont mis fin à la comptabilité de couverture. En outre, nous avons comptabilisé un montant d'ajustement de 4,2 M\$ et une prime de remboursement stipulée en vertu d'un swap sur rendement total de 5,3 M\$ pour 2011.

Les dérivés incorporés n'avaient aucune valeur comptable au 31 décembre 2012. La valeur comptable est établie au moyen des flux de trésorerie actualisés en fonction des taux du marché en vigueur à la clôture du trimestre, comme il est d'usage dans le secteur.

4. Flux de trésorerie disponibles

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	2012	2011	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies	61 749 \$	92 964 \$	238 573 \$	336 573 \$
Dépenses d'investissement, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail	13 771	14 741	40 235	61 399
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	47 978 \$	78 223 \$	198 338 \$	275 174 \$

Dividendes sur actions ordinaires

Le 28 septembre 2011, le conseil a déterminé qu'il était dans l'intérêt de la Société d'éliminer les dividendes futurs sur les actions ordinaires de celle-ci. Cette décision a été prise en conformité avec les modifications que la Société a convenu d'apporter à sa convention de crédit principale, annoncées le 28 septembre 2011.

Les actes de fiducie régissant les billets garantis de premier rang et les débetures échangeables interdisent le paiement de dividendes, sous réserve de certaines exceptions figurant dans ces actes de fiducie.

5. Hypothèses critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que nous procédions à des estimations et établissons des hypothèses au sujet de notre entreprise. Ces estimations et hypothèses ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs de même que des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels dans les états financiers.

Dans cette rubrique, nous présentons des informations détaillées sur ces estimations et hypothèses importantes, qui font l'objet d'une évaluation constante par la Société.

Immobilisations incorporelles, goodwill et immobilisations corporelles

Les valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes, qui portent notamment sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles. Ces estimations importantes nécessitent passablement de jugement et pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Yellow Média si les estimations actuelles du rendement futur et des justes valeurs changent. L'établissement de ces estimations a des répercussions sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisé au cours des périodes ultérieures ainsi que sur la dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles.

Yellow Média évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle identifiable ou d'un goodwill à sa valeur comptable. L'établissement de la valeur recouvrable exige de la direction qu'elle utilise une bonne part de jugement. En 2012, il a été déterminé que la valeur recouvrable du goodwill s'établissait à néant. Par conséquent, sa valeur comptable a été radiée en entier.

Yellow Média a soumis les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et le goodwill au test de dépréciation annuel selon la politique décrite à la note 3.13 des états financiers consolidés. Le goodwill a été soumis à un test au niveau des secteurs opérationnels étant donné qu'il s'agit du niveau le plus bas au sein de Yellow Média auquel le goodwill est suivi à des fins de gestion interne.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») a été établie en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés selon des hypothèses clés importantes, notamment en ce qui a trait aux flux de trésorerie après impôt prévus sur plusieurs années, aux taux de croissance finaux et aux taux d'actualisation. Nous avons utilisé des statistiques publiques ou obtenu des conseils, quand cela était possible, au moment d'établir les hypothèses que nous avons employées. Des renseignements détaillés sur les tests de dépréciation de Yellow Média sont fournis à la note 4 des états financiers consolidés.

Avantages futurs du personnel

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est établie par l'actualisation des sorties de trésorerie futures estimées au moyen des taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement de la charge au titre des avantages du personnel nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le rendement attendu des actifs disponibles pour la capitalisation des obligations au titre du régime, le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, les actifs sont évalués à la juste valeur. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Yellow Média à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Yellow Média est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Yellow Média à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Yellow Média devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales dans l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu.

Yellow Média est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. Il faut faire appel à un jugement important dans l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des activités, il survient des transactions et des calculs nombreux pour lesquels l'impôt définitif est incertain. Yellow Média constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon la Société, reflètent de manière adéquate son risque lié à des questions fiscales visées par des discussions, un audit, un litige ou un appel auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement considérées comme comportant une incertitude. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide de la meilleure estimation du montant que la Société s'attend à payer en fonction d'une appréciation qualitative de tous les facteurs pertinents. Yellow Média examine le caractère adéquat de ces provisions à chaque date de clôture. Il est toutefois possible que, à une date future donnée, un passif additionnel découle des audits menés par les autorités fiscales. Lorsque le montant définitif de la charge d'impôt liée à ces questions est différent du montant initialement comptabilisé, l'écart se répercute sur la provision au cours de la période pendant laquelle l'écart est établi.

Nouvelles normes comptables

IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigeant que les entités regroupent les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global dans un état unique ou dans deux états consécutifs. Ces modifications entrèrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012.

En mai 2012, l'IASB a publié d'autres modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, lesquelles entrèrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces modifications est permise. En vertu d'IAS 1, une entité qui change ses méthodes comptables de façon rétrospective ou qui effectue un retraitement rétrospectif ou un reclassement doit présenter un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente. Les modifications d'IAS 1 apportent une précision à l'effet qu'une entité doit présenter un troisième état de la situation financière seulement lorsque l'application rétrospective, le retraitement rétrospectif ou le reclassement a une incidence significative sur l'information fournie dans le troisième état de la situation financière, et que la présentation de notes annexes au troisième état de la situation financière n'est pas nécessaire.

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications d'IAS 1 le 1^{er} janvier 2011, avant leur date d'entrée en vigueur, tel qu'il est permis de le faire. Les modifications ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, la présentation des postes des autres éléments du résultat global a été modifiée pour refléter les changements. L'application des modifications d'IAS 1 n'a eu aucune incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global et le total du résultat global que les changements à la présentation susmentionnés.

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir (modifications) – Transfert d'actifs financiers

D'autres modifications apportées à IFRS 7 permettent aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les opérations de transfert d'actifs financiers (les titrisations, par exemple), ainsi que les incidences possibles de tout risque auquel l'entité ayant effectué le transfert des actifs demeure exposée. Les modifications prévoient également la présentation d'informations supplémentaires lorsque des opérations de transfert ont lieu en quantité disproportionnée vers la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications d'IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La norme a été adoptée, et son application n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers.

IAS 12 (révisée) – Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents, et SIC-21 (modifications) – Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués

Cette modification énonce la présomption réfutable que la valeur d'un immeuble de placement évalué au moyen d'un modèle de la juste valeur est entièrement recouverte par voie de vente, à moins que l'immeuble de placement ne soit amortissable et ne soit détenu selon un modèle de gestion dont l'objectif est de consommer substantiellement tous les avantages économiques au fil du temps. Compte tenu de ces modifications, la norme SIC-21 ne s'appliquera plus aux immeubles de placement comptabilisés à la juste valeur. Les modifications apportées à IAS 12 entrèrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La norme a été adoptée, et son application n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers.

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir, et IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée « Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (modifications à IFRS 7) ». Les modifications apportées à IFRS 7 entrèrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Les nouvelles exigences pourraient se traduire par la présentation d'informations financières additionnelles à l'égard de la compensation des actifs et des passifs financiers dans l'avenir.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a également précisé certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications à IAS 32 portent sur les incohérences dans la pratique actuelle au moment d'appliquer les exigences. Les modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de manière rétrospective. Yellow Média n'a pas adopté IAS 32 par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La version d'IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Dans sa version modifiée en octobre 2010, elle comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Voici les principales exigences d'IFRS 9 :

- Selon IFRS 9, tous les actifs financiers déjà comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, doivent par la suite être évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût dans le cas des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 est appliquée de manière prospective et comporte des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. Yellow Média n'a pas adopté IFRS 9 par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, ainsi que les modifications connexes à IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des coentreprises, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En juin 2012, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés*, à IFRS 11, *Partenariats*, et à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, lesquelles entreront également en vigueur pour la Société au moment de l'adoption de ces normes pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} janvier 2013. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média prévoit présenter de l'information additionnelle à l'égard de ses filiales consolidées et de ses participations dans des entreprises associées à l'adoption de cette norme.

IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée. Les nouvelles exigences se traduiront par la présentation d'informations financières additionnelles sur tous les actifs et les passifs évalués à la juste valeur dans les états financiers à l'adoption de cette norme.

IAS 19 (révisée) – Avantages du personnel

Une version révisée d'IAS 19 a été publiée en juin 2011 et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. Le principal changement que présente cette version révisée est l'élimination de la méthode du corridor et la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime sont remplacés par les intérêts nets qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies.

Les modifications prévoient une application rétroactive. En se fondant sur l'évaluation préliminaire, lorsque Yellow Média appliquera les modifications pour la première fois pour les périodes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, les charges financières nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 augmenteront de 10,9 M\$ et l'ajustement correspondant sera constaté dans l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Les modifications accroîtront également les obligations d'information à l'égard des régimes à prestations définies de la Société.

IAS 16 – Immobilisations corporelles, IAS 32 – Instruments financiers, et IAS 34 – Information financière intermédiaire

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* et à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces modifications, qui apportent des précisions sur diverses exigences, peuvent être adoptées par anticipation. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média ne s'attend pas à ce que l'application de ces modifications ait une incidence importante sur les états financiers.

6. Risques et incertitudes

Cette section présente les principaux risques et incertitudes pouvant avoir une incidence importante sur les résultats futurs de GPJ.

Comprendre et gérer les risques sont deux éléments essentiels du processus de planification stratégique de GPJ. Le Conseil exige que nos cadres supérieurs cernent et gèrent de façon appropriée les principaux risques liés à nos activités opérationnelles. Afin de comprendre et de gérer les risques de GPJ, notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction ont analysé les risques dans trois grandes catégories :

1. les risques stratégiques – pour la plupart, de nature externe;
2. les risques financiers – généralement liés à des questions abordées dans la politique de gestion des risques financiers et dans l'énoncé de la politique et des procédures en matière de placements pour la retraite,
3. les risques opérationnels – principalement liés aux risques dans tous les principaux secteurs fonctionnels de l'organisation.

GPJ a adopté certains principes directeurs afin de tenter de gérer les risques auxquels il est exposé. Se reporter à la notice annuelle pour obtenir une description complète des facteurs de risque. Malgré ces principes, la Société ne peut garantir que ses efforts seront fructueux.

Une forte concurrence pourrait réduire la part du marché de la Société et avoir une incidence défavorable importante sur cette dernière, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société fait concurrence à d'autres entreprises d'annuaires, de médias publicitaires et d'annonces classées, dans divers médias et plateformes, y compris Internet, les journaux, la télévision, la radio, les appareils de télécommunication sans fil, les revues, les panneaux publicitaires et le publipostage direct. En particulier, les activités annuaires font face à une vive concurrence en raison de la pénétration accrue d'Internet au moyen des moteurs de recherche en ligne et par l'entremise d'organismes de réseautage social. Il est possible que la Société ne puisse livrer concurrence de manière efficace à ces concurrents en ligne, dont certains pourraient disposer de plus grandes ressources qu'elle. La stratégie Internet de la Société et ses activités annuaires pourraient être défavorablement touchées si les grands moteurs de recherche établissent des équipes de vente locales ou si elles font affaire de manière plus efficace avec les entreprises locales concernant les services de recherche. Ces concurrents pourraient réduire leurs prix pour accroître leur part du marché ou offrir leurs services à un prix inférieur à celui que la Société peut accorder.

La Société pourrait être forcée de réduire ses prix ou d'offrir et d'assurer la prestation d'autres services pour demeurer concurrentielle. Dans l'éventualité où la Société ne pourrait soutenir efficacement la concurrence actuelle ou future, cette situation pourrait entraîner un certain nombre d'incidences, notamment la diminution de sa clientèle d'annonceurs et de ses tarifs, ainsi que l'augmentation de ses coûts, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Nous surveillons et analysons de près la concurrence et nous déterminons quels sont nos avantages concurrentiels sur chacun de nos marchés. Nous réagissons à cette concurrence en nous assurant de mieux répondre aux besoins de notre clientèle au moyen d'offres et de prix ciblés.

Nous améliorons constamment la valeur de notre offre au moyen d'initiatives ayant les objectifs suivants :

- amélioration et expansion de notre gamme de produits et services pour nos clients;
- amélioration de l'expérience des utilisateurs;
- augmentation de l'utilisation de notre réseau de médias.

Nous menons également des campagnes multimédias afin de promouvoir notre marque et de renforcer sur le marché la valeur de notre offre dans nos secteurs.

Une diminution plus marquée que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société pourrait subir des répercussions considérables si le recul de l'utilisation des annuaires téléphoniques imprimés devait se poursuivre à un rythme plus rapide que prévu. L'arrivée de nouvelles technologies et l'utilisation généralisée d'Internet entraînent des changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs. L'utilisation des annuaires sur Internet s'est également accrue rapidement. L'Internet est de plus en plus accessible comme média publicitaire pour les entreprises de toutes tailles. De plus, l'utilisation d'Internet, notamment pour réaliser des transactions commerciales au moyen d'appareils sans fil, a entraîné l'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux services qui font concurrence aux médias publicitaires traditionnels. Plus particulièrement, de tels changements ont une incidence marquée sur les produits imprimés, et la diminution de l'utilisation de ces médias se traduit graduellement par la baisse des produits tirés de la publicité. La consultation des annuaires de pages jaunes imprimés pourrait continuer de baisser à mesure que les utilisateurs se tournent vers des appareils de médias numériques et interactifs pour s'informer sur les commerces locaux.

L'incapacité de la Société d'améliorer et d'augmenter ses produits numériques et nouveaux médias pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La transition des médias imprimés aux médias numériques entraîne des incertitudes quant à savoir si le lancement de nouveaux produits arrivera à compenser la tendance à la baisse des produits provenant des médias imprimés. Si les produits numériques de la Société ne rapportent pas beaucoup plus, les flux de trésorerie, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société en subiront des incidences défavorables importantes.

La Société s'attend à tirer une plus grande part de ses produits opérationnels totaux de ses produits numériques et de ses autres nouveaux médias, étant donné que le profil d'utilisation poursuit sa migration des annuaires imprimés vers les produits numériques et les autres nouveaux médias.

L'expansion de la Société donnant lieu à une mutation vers les produits numériques et nouveaux médias fait face à divers défis et risques, notamment les suivants :

- La Société pourrait être incapable de continuer d'accroître l'utilisation de ses propres sites Web au même rythme que celui d'autres fournisseurs ou pourrait le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement.
- L'utilisation d'Internet comme source d'information et média publicitaire pourrait ne pas poursuivre sa croissance ou le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement, en raison de facteurs que la Société ne peut prédire ou contrôler.
- La Société pourrait engager des frais supplémentaires considérables relativement à des investissements dans sa technologie de l'information, à des modifications de ses produits existants et à la conception de nouveaux produits, ce qui risque de réduire sa marge de profits dans l'avenir.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'élaborer et de commercialiser de nouveaux produits de manière opportune et efficace, étant donné que ses marchés sont caractérisés par l'évolution rapide de la technologie, le lancement de nouveaux produits, l'amélioration des produits existants et la migration de la demande des annonceurs et des utilisateurs finaux de publicité, y compris les préférences en matière de technologies.
- La Société pourrait être incapable d'améliorer ses systèmes de technologie de l'information de façon à gérer efficacement l'accroissement de l'utilisation de ses sites Web et à offrir de nouveaux produits et services.
- L'orientation de la Société vers les produits numériques et nouveaux médias pourrait détourner l'attention des annonceurs des occasions de publicité dans les produits imprimés de la Société ou les dissuader de saisir ces occasions.
- La Société pourrait être incapable de se tenir au fait des changements dans les conditions de service ou les algorithmes des moteurs de recherche, ce qui pourrait faire en sorte que les sites Web de la Société ou de ses annonceurs soient exclus des résultats de recherche ou qu'ils n'apparaissent pas dans les premiers résultats ou encore rendre plus difficile ou onéreuse pour la Société la fourniture de solutions de marketing par moteur de recherche ou d'optimisation des moteurs de recherche à ses annonceurs.
- Les annonceurs de la Société pourraient être réticents à payer la publicité sur Internet aux mêmes tarifs que les annonces dans les annuaires imprimés.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'augmenter les prix de ses produits et services à l'avenir.

Si l'un des risques susmentionnés devait se produire, cela pourrait nuire considérablement aux produits de la Société tirés des médias numériques ainsi qu'à ses activités, à ses résultats opérationnels et à sa situation financière.

La transition en cours au sein de l'industrie des médias et de l'édition vers un contenu plus ciblé selon le modèle des médias numériques nous porte à élaborer de nouveaux produits qui tirent parti de la demande à l'égard des nouveaux médias, tout en nous assurant que nos produits imprimés demeurent une composante importante de notre offre de médias aux annonceurs.

En outre, compte tenu de cette transition des médias imprimés aux médias numériques et des incertitudes entourant le fait que les lancements de nouveaux produits puissent permettre de compenser la tendance à la baisse des produits provenant des médias imprimés et le moment où cette influence se ferait sentir, il est à noter que si les produits tirés de nos produits numériques n'augmentent pas considérablement, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre situation financière pourraient subir une incidence défavorable.

L'incapacité de la Société de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunts ou par actions ou de refinancements, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La capacité de la Société d'effectuer des paiements prévus en vertu de sa dette dépendra, entre autres, de son rendement opérationnel futur. Il est impossible de garantir que la Société sera en mesure de générer suffisamment de trésorerie de ses activités pour payer les obligations au titre de sa dette. Chacun de ses facteurs est, dans une large mesure, assujéti à d'autres facteurs économiques, financiers, concurrentiels, opérationnels et autres, dont un grand nombre est indépendant de la volonté de la Société.

Il est impossible de garantir que la Société continuera d'être en mesure d'obtenir en temps opportun suffisamment de fonds sous des conditions acceptables pour la Société afin de fournir un niveau de liquidités adéquat et de financer les activités et les dépenses d'investissement nécessaires pour relever les défis liés à la transformation de ses activités et pour soutenir la stratégie d'affaires si les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et la trésorerie disponible sont insuffisants.

L'impossibilité de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent des activités, de la dette, de financements par actions ou de transactions de refinancement, pourrait contraindre la Société à reporter ou à abandonner certaines ou la totalité de ses dépenses prévues ou de modifier sa stratégie d'affaires et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière. En outre, les concurrents qui disposent d'un niveau de liquidités plus important ou qui ont une meilleure capacité à mobiliser des fonds et selon des modalités moins coûteuses pourraient créer un désavantage concurrentiel pour la Société.

L'importance de la dette de la Société pourrait nuire à ses efforts en vue de refinancer ou de réduire sa dette et avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La dette considérable de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière. L'ampleur de la dette de la Société pourrait :

- augmenter la vulnérabilité de la Société aux conditions économiques difficiles et aux conditions défavorables du secteur;
- contraindre la Société à affecter une portion substantielle de ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles aux paiements sur sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités, les occasions d'affaires futures ou d'autres fins;
- limiter la souplesse de la Société en ce qui concerne la planification et les mesures à prendre à l'égard des changements dans ses activités et dans son secteur;
- placer la Société dans une situation désavantageuse par rapport à ses concurrents qui ont moins de dettes.
- limiter la capacité de la Société à obtenir du financement additionnel, au besoin, pour son fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses acquisitions, les exigences liées au service de sa dette ou pour d'autres fins;

En outre, l'acte de fiducie qui gouverne les billets garantis de premier rang et l'acte de fiducie qui gouverne les débentures échangeables contiennent un certain nombre de clauses financières et restrictives, y compris des restrictions liées à toute dette supplémentaire, au paiement de dividendes et à d'autres paiements, aux placements, à l'établissement de privilèges, aux cessions-bail, aux fusions, à la consolidation et à la vente d'actifs ainsi qu'à certaines transactions avec des sociétés liées. Le manquement à ces obligations pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, rendrait la dette visée exigible par anticipation. Si les dettes aux termes de l'acte de fiducie qui gouverne les billets garantis de premier rang ou de l'acte de fiducie qui gouverne les débentures échangeables, selon le cas, devenaient exigibles par anticipation, rien ne garantit que la Société disposerait d'assez de liquidités pour les rembourser intégralement.

L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La société doit, à l'heure actuelle, et pourrait être obligée, d'augmenter les cotisations à ses régimes de retraite dans l'avenir en raison de divers facteurs comme les rendements futurs liés aux taux d'intérêt à long terme sur les actifs du régime de retraite et les modifications apportées à la réglementation relative aux régimes de retraite, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la situation de trésorerie et les résultats opérationnels de la Société. La Société verse actuellement des cotisations supplémentaires à ses régimes de retraite dans le but de réduire son déficit de solvabilité actuariel.

Les besoins de financement des régimes de retraite de la Société, qui découlent des évaluations des actifs et des passifs de ses régimes de retraite, reposent sur un certain nombre de facteurs, notamment le rendement réel des actifs des régimes de retraite, les taux d'intérêt à long terme, les caractéristiques démographiques des participants au régime ainsi que les règlements en matière de pensions. Les modifications apportées à ces facteurs pourraient faire en sorte que les cotisations réelles futures diffèrent considérablement des estimations actuelles de la Société, et cette dernière pourrait devoir verser des cotisations à ses régimes de retraite à l'avenir, ce qui aurait une incidence négative sur sa situation de trésorerie, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Rien ne garantit que les régimes de retraite de la Société parviendront à atteindre le taux de rendement présumé. Une part importante des actifs des régimes de retraite de la Société est investie dans des titres de participation cotés en Bourse. Par conséquent, la capacité des régimes de retraite de la Société d'atteindre le taux de rendement prévu par la direction dépend largement de la performance des marchés financiers. La conjoncture influe également sur le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations de la Société en matière de solvabilité et, par conséquent, elle pourrait aussi avoir une incidence considérable sur les besoins de financement en espèces de la Société.

L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre elles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Nous avons conclu une convention de services de facturation et de recouvrement avec Bell Canada (jusqu'en 2016), avec Telus (jusqu'en 2031), avec MTS Allstream (jusqu'en 2036) et avec Bell Aliant (jusqu'en 2037). Grâce à ces conventions, notre facturation figure de manière distincte sur les factures téléphoniques des clients de Bell, de TELUS, de MTS Allstream Inc. et de Bell Aliant qui ont recours à nos services, respectivement. Bell Canada, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant (les « partenaires Telco ») confient par contrat à des tiers la facturation mensuelle à l'égard des clients pour lesquels ils sont les fournisseurs de services téléphoniques locaux. De plus, les partenaires Telco perçoivent auprès de leurs clients, pour le compte de GPJ, les sommes qu'ils doivent à celui-ci à titre d'annonceurs. En outre, GPJ a conclu des conventions de publication avec chacun des partenaires Telco. Si GPJ ne peut respecter ses obligations conformément à ces conventions et que ces conventions sont de ce fait résiliées par l'un ou l'autre des partenaires Telco, d'autres conventions conclues avec les partenaires Telco pourraient aussi être résiliées, y compris la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de Bell Canada, la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de TELUS, la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de MTS Allstream Inc. et la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de Bell Aliant, ainsi que toutes les clauses de non-concurrence convenues avec les partenaires Telco.

Nous avons conclu des conventions avec des fournisseurs de services externes pour l'impression et la distribution de nos annuaires et de nos publications. Ces conventions se rapportent à des services qui font partie intégrante de nos activités.

L'incapacité des partenaires Telco ou de tout autre fournisseur de remplir leurs obligations contractuelles (y compris si l'un d'eux demandait la protection des lois canadiennes sur la faillite) pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités tant que nous n'aurons pas trouvé un nouveau fournisseur pour assurer la prestation des services en question.

GPJ prend lui-même en charge la facturation à l'égard des annonceurs dont le fournisseur de services téléphoniques locaux n'est pas l'un des partenaires Telco. Nos services internes de facturation et de recouvrement sont rentables et peuvent prendre de l'expansion à mesure que grandit notre bassin de clientèle.

L'incapacité de la Société de protéger correctement et de maintenir ses marques de produits et ses marques de commerce et la contrefaçon de ces dernières par des tiers pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Une part importante des produits opérationnels de GPJ dépend grandement de ses marques de produits et marques de commerce. L'incapacité de GPJ de protéger efficacement la notoriété et l'intégrité de ces marques de produits et marques de commerce ou de créer de nouvelles marques de produits et marques de commerce risquerait de nuire à nos résultats opérationnels et à notre situation financière.

Des tiers pourraient contrefaire ou détourner les marques de commerce de GPJ ou d'autres droits de propriété intellectuelle ou en contester la validité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats opérationnels. Les mesures prises par GPJ pour protéger ses marques de commerce et ses autres droits de propriété pourraient se révéler insuffisantes. Il pourrait être nécessaire d'intenter des poursuites pour faire respecter ou pour protéger les droits de propriété intellectuelle de GPJ, pour protéger ses secrets commerciaux ou pour établir la validité et l'étendue des droits de propriété de tiers. Nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'empêcher la violation de nos droits de propriété intellectuelle ou le détournement de nos renseignements commerciaux de nature exclusive.

Toute violation ou tout détournement pourrait nuire aux avantages concurrentiels actuels et futurs que nous tirons de nos droits de propriété. Par ailleurs, des tiers pourraient poursuivre GPJ pour contrefaçon. Tout litige de cette nature pourrait rendre GPJ passible d'importants dommages-intérêts. Un jugement défavorable découlant d'une poursuite de ce type pourrait contraindre GPJ à trouver le moyen de ne pas contrevenir au brevet d'un tiers ou à utiliser sous licence une technologie de remplacement d'une autre partie. De plus, une poursuite est coûteuse en temps et en argent et risquerait d'accaparer le temps et les ressources de GPJ. Toute réclamation d'un tiers pourrait aussi nuire à la capacité de GPJ d'utiliser les biens intellectuels visés par ces réclamations.

Nous consacrons d'importantes ressources à la mise en valeur et à la protection de nos marques de commerce et adoptons une démarche proactive pour protéger l'exclusivité de notre marque.

Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Certains employés non cadres de GPJ sont syndiqués. Les conventions collectives actuelles ont une durée de un an à cinq ans et expirent à des dates futures diverses. Si GPJ n'était pas en mesure de renouveler ces conventions au moment de leur renégociation, il pourrait en résulter des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail qui pourraient avoir des répercussions défavorables de taille sur nos activités. De plus, l'augmentation du pourcentage d'employés syndiqués de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Nous gérons le risque lié aux relations de travail en nous assurant que les dates d'expiration des conventions collectives sont établies de façon stratégique en vue de réduire au minimum les éventuelles perturbations, tant sur une base régionale (géographique) que sur une base fonctionnelle (ventes et administration). De plus, tout processus de négociation entamé en vue du renouvellement d'une convention collective fait appel à une équipe interfonctionnelle au sein de laquelle toutes les unités fonctionnelles sont représentées. Il incombe à cette équipe d'élaborer et de mettre en application un plan de contingence efficace qui permettrait à GPJ de poursuivre ses activités quotidiennes en réduisant au minimum les perturbations dans le cas d'un conflit de travail.

La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales effectuent des vérifications continues. À cet égard, la Société est d'avis que tous les frais qui ont fait l'objet d'une demande de déduction par les différentes entités du groupe sont raisonnables et déductibles et que le coût indiqué ainsi que la déduction pour amortissement demandée à l'égard des biens amortissables de ces entités ont été correctement déterminés. Toutefois, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas ces demandes. Une telle contestation, si elle a lieu, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats et sur le rendement pour les actionnaires.

La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par des portails Internet, des moteurs de recherche et des sites Web individuels pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société a conclu des ententes avec plusieurs portails Internet, moteurs de recherche et sites Web individuels pour faire la promotion de ses annuaires en ligne. Ces ententes facilitent l'accès du contenu de la Société et des annonces de ses clients par ces portails, ces moteurs de recherche et ces sites Web individuels. Elles permettent à la Société de produire un volume de trafic supérieur à celui qu'elle obtiendrait seule et d'augmenter le nombre de clients potentiels de ses annonceurs tout en maintenant sa relation avec ses clients. En retour, les portails, les moteurs de recherche et les sites Web individuels obtiennent, par l'entremise de la Société, des contrats d'annonceurs qui, autrement, ne feraient pas affaire avec eux. La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par des portails Internet, des moteurs de recherche et des sites Web individuels pourraient avoir une incidence sur le succès des solutions de marketing Internet de la Société. De plus, de nombreux autres concurrents dans les marchés de la Société fournissent des services de marketing Internet, ce qui fait que les clients de la Société pourraient choisir d'avoir recours à d'autres, parfois plus gros, fournisseurs pour ces services ou à des moteurs de recherche directement.

La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communications de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Les activités commerciales de la Société reposent dans une large mesure sur l'exploitation efficace et ininterrompue de ses ordinateurs et de ses systèmes de communications de même que de ceux de tierces parties. Le traitement des ventes et de la publicité, le stockage des données, la production, la facturation, le recouvrement et les transactions courantes de la Société pourraient souffrir grandement de la défaillance de cette technologie, ce qui, à son tour, pourrait nuire considérablement à la Société, à ses activités, à ses résultats opérationnels et à sa situation financière.

En outre, les systèmes informatiques et de TI de la Société sont sensibles aux dommages et aux interruptions de diverses provenances et ses plans de rétablissement du service après sinistre pourraient être inefficaces. Toute panne de ces systèmes pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société pourrait devoir comptabiliser des charges pour dépréciation supplémentaires.

Au troisième trimestre de 2011, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation de 2 900 M\$ au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles. Au premier trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation supplémentaire de 2 967,8 M\$ au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles. Au quatrième trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation supplémentaire de 300 M\$ relativement à certaines immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles. La Société peut subir des pertes de valeur qui pourraient réduire le montant présenté de ses actifs et de son bénéfice. Des facteurs économiques, juridiques, réglementaires, concurrentiels, contractuels et autres pourraient avoir une incidence sur la valeur des immobilisations incorporelles identifiables. Si l'un de ces facteurs réduisait la valeur d'une immobilisation, selon les règles comptables applicables, la Société serait tenue de réduire la valeur comptable de cette immobilisation et de comptabiliser une charge supplémentaire, ce qui réduirait le montant présenté des actifs et du bénéfice de la Société de l'exercice au cours duquel la perte de valeur serait comptabilisée.

7. Contrôles et procédures

À titre de société ouverte, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour nous assurer que l'information importante concernant nos rapports présentés ou déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières donne une image fidèle de l'information financière de GPJ. Cette responsabilité incombe à la direction, notamment le président et chef de la direction et le chef de la direction financière. La direction est responsable de l'établissement des contrôles et procédures de communication de l'information, de leur maintien et de leur évaluation ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information (selon les termes du Règlement 52-109) a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Ces derniers ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2012.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon les termes du Règlement 52-109) ont été évaluées sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de ces évaluations, ces derniers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2012.

La direction a également conclu que, pendant le trimestre ouvert le 1^{er} octobre 2012 et clos le 31 décembre 2012, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur ce contrôle.